

# CAHIERS MARXISTES

revue trimestrielle  
n° 1  
15/3/69  
éditée sous le patronage  
de la fondation joseph jacquemotte

**sommaire**

---

jean terfve pour présenter les « cahiers marxistes »	p. 3
claire renard les débuts du tripartisme en belgique — la politique intérieure des gouvernements d'union nationale (novembre 1918- novembre 1921)	p. 5
pierre joye pourquoi le fédéralisme ?	p. 19
jacques nagels réformes de structure technocratiques ou démocratiques à l'université	p. 29
edmond dubrunfaut les arts plastiques et l'homme	p. 47

---

**rédacteur en chef :**

augustin duchâteau

**comité de rédaction :**

edmond dubrunfaut

maurice haber

pierre joye

rené lonnoy

jacques moins

jules raskin

claire renard

roger somville

jean terfve

---

**pour présenter  
les " cahiers marxistes ,,"**

*En entreprenant la publication des Cahiers marxistes, nous voulons combler une lacune.*

*Notre revue sera, au départ, modeste dans sa présentation et sa périodicité. Mais elle sera.*

*Dans un moment difficile, sur le plan national et international, nous avons, au cours du XIX<sup>e</sup> Congrès de notre parti, défini nos positions sur les points principaux qui fixent l'attention du mouvement ouvrier et démocratique.*

*Nous devons maintenant les approfondir, en serrant les réalités de plus en plus près.*

*Certes, le rayonnement du marxisme n'a jamais été plus grand qu'aujourd'hui. Mais nous devons appliquer notre théorie aux conditions d'un pays capitaliste développé dans une période riche en contradictions.*

*Une véritable révolution des sciences et des techniques transforme les forces productives et multiplie leur potentiel.*

*Le passage du capitalisme au stade du capitalisme monopoliste d'état rend infiniment plus perceptibles pour un grand nombre son inadaptation comme structure économique-politique et son incapacité à apporter des solutions valables aux pro-*

blèmes qui surgissent des besoins et de la conscience des masses populaires.

En même temps, en raison même de l'extension du socialisme dans le cadre de la lutte des classes aiguë et de l'agressivité de l'impérialisme dans le monde, les courants néocapitalistes et les poussées anarchisantes exercent une influence négative sur le rassemblement des forces démocratiques, dans la classe ouvrière et parmi la jeunesse.

Ceci situe les tâches immédiates que peut assumer une revue du marxisme militant :

- contribuer, avec un esprit de responsabilité critique, à la clarification des problèmes non résolus du socialisme et du mouvement communiste international
- rechercher les voies d'une politique internationale de notre pays libérée du poids de l'impérialisme et de l'acceptation des blocs militaires
- centrer nos efforts sur la détermination des conditions et des modalités de l'instauration du socialisme en Belgique, en par-

tant des hypothèses les plus vraisemblables de sa réalisation, de la considération des étapes intermédiaires possibles, de la nécessité des alliances avec les diverses forces antimonopolistes.

Dans cette recherche, nous devons tenir compte de la base économique existant dès le départ et des acquis démocratiques résultant d'un siècle de luttes ouvrières.

Ces conditions postulent la conception d'un socialisme assurant non seulement la démocratie économique mais aussi un degré supérieur de démocratie politique et sociale.

Nous n'avons pas la prétention de travailler seuls.

C'est pourquoi nous envisageons notre revue, non comme une sorte de moniteur des décisions de notre parti, mais comme une publication ouverte où nous accueillerons les avis de ceux qui sont animés de préoccupations identiques ou parallèles aux nôtres, en vue d'un dialogue fructueux : celui qui se mène dans la plus nette franchise des positions et le respect mutuel dans la confrontation des idées.

les débuts du tripartisme en Belgique

**la politique intérieure  
des gouvernements  
d'union nationale**

(novembre 1918 - novembre 1921)

De novembre 1918 à novembre 1921, trois gouvernements d'union nationale se succèdent à la direction du pays. C'est un changement considérable par rapport à la tradition politique qui s'est maintenue de 1884 à 1914, avec le règne sans partage du parti catholique. L'innovation la plus marquante est certes la promotion du Parti Ouvrier Belge au rang de parti gouvernemental. Celle-ci a été préparée discrètement bien avant l'armistice, tant à Bruxelles qu'au Havre, et a ensuite été sanctionnée par l'accord de Lophem, un peu plus vite qu'il n'était prévu, à cause de l'agitation observée dans les armées allemandes en retraite et des menaces de « contagion » que les chefs des partis y décèlent.

Se mettre à l'abri des séismes révolutionnaires qui ébranlent l'Europe est la préoccupation dominante de la bourgeoisie. Non qu'il y ait à craindre — et les plus perspicaces ne s'y trompent pas — une sorte de mimétisme en la matière ; ce que l'on redoute, c'est que les bases d'une solidarité politique avec les grands mouvements prolétariens du moment ne se créent en Belgique dans l'élan revendicatif et l'éveil démocratique auxquels font place les contraintes d'une longue occupation militaire. Il faut donc donner confiance à la classe ouvrière et accepter des réformes, ce qui rend nécessaire la participation du P.O.B. au gouvernement.

Un discours du Trône prononcé le 22 novembre 1918 annonce l'instauration du suffrage universel pur et simple pour les hommes à 21 ans, le développement de la législation sociale, l'abolition de l'article 310 du Code pénal, toutes mesures intéressant d'abord les ouvriers. Ce sont les conditions qui mettent le P.O.B. à l'aise pour renouveler et élargir l'alliance qu'il a conclue pendant la guerre avec les partis bourgeois.

Le premier gouvernement d'union, formé peu après l'armistice, comprend six ministres catholiques, trois libéraux et trois socialistes. Placé sous la présidence d'une personnalité catholique quelque peu marginale, l'avocat Léon Delacroix, c'est un gouvernement de transition qui prend les mesures d'urgence pour assurer l'ordre et normaliser la vie politique selon les plans de la classe dirigeante.

Delacroix préside également le gouvernement constitué après les élections générales du 16 novembre 1919 et au sein duquel les socialistes obtiennent un portefeuille supplémentaire aux dépens des catholiques. Une crise ministérielle interrompt sa carrière en août 1920.

De novembre 1920 à novembre 1921, Henri Carton de Wiart, successeur de Delacroix, dirige un gouvernement qui associe encore les trois partis, avec la même répartition des portefeuilles, mais qui se disloque, lui aussi, avant la fin de la législature.

Tous les ministères-clés sont, bien entendu, entre les mains de la bourgeoisie, et ce sont les premiers ministres qui donnent le ton. La formation du gouvernement Delacroix en 1918 est dans une large mesure l'œuvre d'un des hommes de barre de la Société Générale de Belgique, Emile Francqui. Delacroix appartenait lui-même au conseil d'administration de cette société. Henri Carton de Wiart est le frère d'Edmond, autre grand patron de la Société Générale. En 1921, lorsque le « technicien » Georges Theunis prend le portefeuille des Finances à un moment difficile et décisif, c'est en réalité le groupe Empain qui entre en scène. Et, dès lors, Theunis ne tardera pas à devenir à son tour premier ministre.

Un seul ministère de poids est confié aux socialistes, en l'occurrence à Joseph Wauters : celui de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement. Emile Vandervelde, Edouard Anseele et Jules Destrée, ce dernier après les élections de 1919, se partagent respectivement les portefeuilles de la Justice, des Travaux publics et des Sciences et Arts (comprenant l'Instruction publique).

**LE SUFFRAGE UNIVERSEL ET LA QUESTION DU VOTE DES FEMMES.** — Comme Delacroix le déclare à la Chambre le 22 novembre 1918, la substitution du suffrage universel pur et simple au vote plural est « une conséquence des faits ». Et il ne se trouve plus personne pour le contester, bien que la Chambre élue en 1914 soit à l'image d'un système électoral qui donnait automatiquement la majorité absolue au parti catholique. A droite, la note dominante est la résignation.

Il est donc déjà entendu que les élections générales prochaines se feront selon le principe « un homme, une voix », sans révision préalable de la Constitution, la paix publique valant bien cette entorse à la Loi fondamentale. Un projet gouvernemental en ce sens est déposé le 29 décembre 1918. C'est dire que l'on met un empressement certain à courir au devant des aspirations populaires. Mais, ce geste ayant été fait, les difficultés commencent et il faudra plus de trois mois pour les aplanir.

En apparence, les catholiques passent d'un extrême à l'autre. Après avoir défendu durant des décennies un système électoral privilégiant la propriété, ils réclament maintenant le droit de vote pour tout le monde. Ils reprennent ainsi

une tactique que Woeste avait préconisée cinquante ans plus tôt au niveau communal pour « noyer » le libéralisme dans la masse des suffrages ruraux. Les femmes occupent dans cette revendication la place qui revenait jadis aux paysans. En faisant accorder le droit de vote aux femmes, qui subissent plus que les hommes l'influence du clergé, les catholiques espèrent limiter les dommages que va leur causer l'application du S.U. pur et simple (l'idée leur en était d'ailleurs déjà venue au début du siècle). Mais aux petits calculs cléricaux répondent des petits calculs anticléricaux. Les gauches s'opposent ensemble au vote des femmes qui, disent-ils, ne sont pas encore assez « mûres » pour participer librement à la vie politique.

Les négociations menées à ce sujet traînent en longueur et s'enveniment au point de placer le pays au bord d'une crise gouvernementale. C'est in extremis que l'on se met d'accord, en avril 1919, sur une formule de compromis qui s'inscrit parfaitement dans la tradition parlementaire belge. Le projet gouvernemental est maintenu, mais il est décidé d'en étendre l'application aux femmes qui ont particulièrement souffert de la guerre — précaution plus que concession — et d'instaurer le suffrage féminin aux élections communales. En contrepartie, les libéraux obtiennent qu'on adopte le principe de l'apparetement ; ils en ont besoin pour atténuer les conséquences que l'abolition du système plural aura également sur leur représentation. L'unanimité se fait ainsi à la Chambre et la sanction du Sénat, qui intervient en mai, n'est plus qu'une formalité.

C'est dans ces conditions que les premières élections législatives de l'après-guerre ont lieu le 16 novembre 1919, au terme d'une campagne électorale détendue : on sait d'avance que la nouvelle Chambre offrira une physionomie toute différente de la précédente (les seules hésitations pouvant porter sur l'ampleur des changements) et l'on sait surtout qu'un autre gouvernement d'union va sortir des urnes, quels que soient les résultats du scrutin.

Comme on s'y attendait, le P.O.B. est le grand vainqueur de la journée : avec 645.075 voix (36,60 %), il emporte 70 sièges contre 40 en 1914. Il se hisse de la sorte au niveau du parti catholique qui, bien entendu, perd la majorité absolue. De 99 sièges, il tombe à 73, ce qui est tout de même relativement avantageux pour lui si l'on songe qu'il ne dépasse les socialistes que de 387 voix (0,02 %) dans l'ensemble du pays. Quant aux libéraux, ils réunissent 310.853 suffrages (17,64 %) et occupent 34 sièges au lieu de 45. Diverses petites listes se répartissent les 9 sièges restants.

La Chambre issue de ces élections a qualité de Constituante ; elle doit réviser la Constitution, en quelque sorte pour se mettre en règle avec elle-même. En décembre, le second gouvernement Delacroix lui recommande donc de modifier l'article 47 en y inscrivant le suffrage universel pur et simple pour les hommes à 21 ans.

C'est le point de départ d'un rebondissement du litige relatif au vote des femmes. Une première transaction intervient en 1920 : les gauches admettent la possibilité d'introduire le vote féminin par une loi adoptée à la majorité des deux tiers, sans qu'il soit nécessaire de réviser la Constitution, et les catholiques promettent de souscrire à la recommandation gouvernementale. Mais ce compromis fait long feu. La querelle reprend et s'amplifie sous le gouvernement Carton de Wiart ; il ne s'agit plus seulement du vote des femmes, on ergote

sur l'élection du Sénat dont les catholiques veulent faire, comme le note C.H. Höjer, « un contrepois conservateur à la Chambre » (1). Leur tactique consiste à réclamer des conditions d'éligibilité très sévères pour le Sénat et de ne transiger que si les femmes obtiennent le droit de vote à la province, ce qui grossirait, pensent-ils, le nombre de leurs sénateurs provinciaux.

En fait, le suffrage féminin, y compris à la province, est déjà sacrifié. Dans le compromis qui termine ces laborieuses tractations, les socialistes s'engagent à se rallier plus tard au vote des femmes à la province (avant 1925, mais ils n'en feront rien) et les catholiques modèrent leurs exigences au sujet du Sénat. Celui-ci n'en sera pas moins le contrepois conservateur désiré à droite : des réminiscences évidentes du régime censitaire interviennent dans la détermination des catégories d'éligibles, on fixe l'éligibilité à 40 ans et l'on introduit la cooptation.

Cet accord offre la singularité d'être conclu par des formations politiques qui, qu'elles soient de droite, du centre ou de gauche, estiment toutes que leurs intérêts électoraux divergents doivent être protégés par des limitations du droit de vote. Au fond, les partis ne parviennent à s'accorder que dans la mesure où tous ont des raisons particulières de restreindre l'exercice et la portée du suffrage universel.

C'est par ce chemin zigzaguant entre divers électoralismes que la notion de suffrage universel fait son entrée dans les textes constitutionnels le 14 octobre 1921.

**LA POLITIQUE SOCIALE.** — En même temps qu'il anticipe sur la révision constitutionnelle en matière électorale, le premier gouvernement Delacroix proclame la liberté syndicale sans restriction. C'est une autre conséquence des faits. Elle a été consacrée dès 1917 par la création du Syndicat national indépendant des Chemins de fer, Postes, Télégraphes, Téléphones et Marine (C.P.T.T.M.). Dès la libération, les organisations syndicales socialistes prennent un essor spectaculaire qui quintuple le nombre des adhérents inscrits en 1914.

L'abrogation de l'article 310 du Code pénal, annoncée dans le discours du Trône, est donc mise à l'ordre du jour par de profondes transformations sociales qui imposent, sinon l'abandon, du moins une sérieuse adaptation des méthodes répressives codifiées successivement en 1866 et en 1892.

Mais les conservateurs n'ont pas renoncé à toute résistance. Au printemps 1920, l'abrogation de l'article 310 n'est toujours pas votée et cette question se trouve mêlée aux tractations en cours sur le vote des femmes. Woeste s'emploie à faire passer des amendements qui donneraient au substitut de l'article 310 une tournure acceptable à ses yeux. En accord avec l'ensemble du parti catholique, la démocratie chrétienne veut que le projet gouvernemental et un projet de son cru soient jumelés de manière à préserver la « liberté » des ouvriers chrétiens qui restent rigoureusement soumis aux concepts de la collaboration des classes. C'est ainsi qu'il faut attendre le 24 mai 1921 pour

(1) Carl-Henrik Höjer, « Le régime parlementaire belge de 1918 à 1940 », Uppsala, 1946, p. 115.

que l'article 310 soit officiellement abrogé. Une loi ambiguë sur la liberté d'association est adoptée simultanément ; elle consacre, d'une part, les droits nouveaux promis au personnel de l'Etat et, d'autre part, garantit la liberté d'association en des termes qui peuvent donner des apaisements aux catholiques et au patronat.

Il existe une certaine complémentarité entre la naissance des commissions paritaires et l'abrogation de l'article 310. Ces commissions illustrent l'effort accompli par l'Etat pour élargir la gamme de ses moyens d'intervention sur le terrain des luttes de classes, et l'on peut en dire autant de l'établissement, en 1920, du premier « index » des prix de détail, auquel sont liés les salaires. Avec les commissions paritaires, on cherche à mettre au point un mécanisme souple de régulation des conflits économiques ; il s'agit, en effet, de favoriser le règlement, par voie de négociation, des conflits qui surgissent entre patrons et salariés. On suppose qu'elles agiront comme des amortisseurs. La gendarmerie reste assurément l'un des instruments fondamentaux du pouvoir, mais la puissance syndicale ne permet plus l'usage immodéré qu'on faisait jadis de cet instrument. C'est d'ailleurs presque toujours à la demande des syndicats que seize commissions paritaires sont créées successivement de 1919 à 1922. Et c'est là un progrès indéniable, par rapport à l'époque, toute récente, où le patronat refusait systématiquement de négocier avec les représentants syndicaux et rejetait à priori le principe des conventions collectives. Comme cette attitude patronale n'appartient pas entièrement au passé, loin s'en faut, il est important que le gouvernement ait le droit d'imposer l'arbitrage et de prendre des sanctions contre celle des parties qui prétendrait s'y soustraire. Il s'ensuit cependant, en toute hypothèse, qu'une action revendicative des ouvriers déclenchée dans des circonstances favorables peut également être enrayée par le ministre du Travail si celui-ci entend aider le patronat. Tant du point de vue des patrons que de celui des ouvriers, l'appartenance politique du ministre du Travail n'est donc pas un facteur négligeable ; il est néanmoins secondaire. Tout dépend, en dernière analyse, des pressions qui s'exercent de part et d'autre sur le gouvernement. Mais, quel que soit le ministre en fonction, le patronat groupé dans le puissant Comité Central Industriel dispose évidemment de moyens énormes. La prudence, toute relative, dont la classe dirigeante est obligée de faire preuve face à un mouvement ouvrier mieux organisé n'affecte nullement la supériorité de ces moyens. C'est ce qui ressort assez clairement d'une circulaire ministérielle adressée par Joseph Wauters aux inspecteurs du travail, le 4 mars 1919, circulaire précisant les sanctions à prendre en cas de refus d'arbitrage. Pour les ouvriers, on prescrit la suppression des secours alimentaires qui sont encore à l'époque une nécessité vitale ; pour les patrons récalcitrants, rien n'est prévu, sinon que leurs ouvriers continueront à recevoir ces secours.

C'est sous le second gouvernement Delacroix qu'est adopté par la Chambre un projet de loi instituant la journée de huit heures et la semaine de 48 heures. C'est encore et toujours une conséquence des faits, car la poussée syndicale en a déjà imposé l'application, depuis 1919, dans une majorité d'entreprises et de secteurs industriels. Mais des combats d'arrière-garde continuent néanmoins sur le terrain législatif, à l'initiative de la majorité conservatrice du Sénat, en concordance avec les affrontements nombreux que suscitent sur le terrain économique les tentatives patronales de restreindre ou de tourner l'application de la mesure. La presse catholique critique violemment la « loi de

parèssé » et affirme qu'elle aura des effets catastrophiques sur le redressement du pays (2). Il en résulte que le projet de loi, après avoir été repris dans le programme du gouvernement Carton de Wiart, fait la navette entre le Sénat, qui l'amende, et la Chambre, qui le rétablit, jusqu'en juin 1921. C'est le 14 qu'il recueille enfin les suffrages parlementaires sur la base d'un compromis.

Ce qui précède le montre déjà : le grand capital ne met pas en place l'armature de sa politique sociale et de réglementation du travail avec l'accord unanime du patronat et des partis bourgeois. On en a un autre exemple dans le domaine de l'organisation des secours aux chômeurs, secours qui, pendant la guerre, relevaient de la compétence du Comité National de Secours et d'Alimentation. Bien avant l'armistice, deux représentants typiques de la haute finance, Emile Francqui et Michel Levie, ont vivement insisté auprès de leurs collègues du comité pour que cette mission fût confiée aux syndicats. Sans succès. A l'exception de quelques villes, dont Bruxelles, les syndicats ont été tenus à l'écart de la distribution des secours-chômage aussi longtemps que possible. Ils n'obtiennent satisfaction qu'après l'entrée des socialistes au gouvernement et, très vite alors, la notion d'assurance est substituée à celle de secours. Il y a là plus qu'un changement d'étiquette : le concept de solidarité ouvrière évince celui de charité publique. Définitivement abandonné en juin 1920, le système des comités de secours est remplacé en décembre par un Fonds National de Crise qui subsidie les caisses d'assurance-chômage des syndicats. Système bien supérieur au précédent. Son adoption contribue à traduire l'accroissement du poids spécifique de la classe ouvrière dans la vie sociale, et c'est surtout ce qui frappe les milieux conservateurs qui ont refusé naguère de suivre Francqui et Levie. Mais la mesure présente aussi un autre aspect : c'est la maîtrise et l'habileté avec lesquelles la fraction la plus lucide et la plus entreprenante de la bourgeoisie adapte l'exercice de son pouvoir aux conditions nouvelles créées en Belgique par la puissance syndicale. En étendant aux syndicats l'application du principe, déjà traditionnel, de la « liberté subsidiée », on charge les appareils syndicaux de fonctions administratives qui les placent dans une certaine mesure sous la dépendance de l'Etat et qui les poussent à s'intégrer dans le régime.

**SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE.** — Si les pertes en vies humaines sont relativement minimes en regard de l'hécatombe européenne, il n'en est pas moins vrai que la guerre et l'occupation ont sérieusement éprouvé la Belgique. Le redressement est néanmoins assez rapide, puisque de mai 1919, début de la reprise, à juillet 1920, époque où le pays commence à ressentir les effets de la première crise économique de l'après-guerre, la production industrielle remonte à 85 % de ses résultats globaux de 1913.

Dans l'effort de reconstruction, dont l'Etat supporte en ordre principal la charge financière, les industriels ne cherchent ni à diversifier les productions de

---

(2) Cette polémique a laissé des traces longtemps après dans les écrits de certains économistes. Le professeur Baudhuin reproche encore au gouvernement de l'époque d'avoir commis une « faute » en cédant à « la pression des milieux ouvriers » sans s'efforcer de la « contenir ». (Fernand Baudhuin, « Histoire économique de la Belgique — 1914-1939 », Ed. Bruylant, Bruxelles, 1946, t. 1, p. 100.) Ce à quoi le professeur Chlepner semble répondre : « Logiquement, on aurait peut-être dû attendre, mais la vie collective n'est pas guidée exclusivement par des considérations logiques. » (B.S. Chlepner, « Cent ans d'histoire sociale en Belgique », Ed. de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1956, p. 304).

base, ni à moderniser l'équipement technique et les méthodes de production. Leur préoccupation majeure est de tirer profit du « boom » consécutif à l'arrêt des hostilités et de spéculer sur la dépréciation monétaire. En mars 1920, les prix sont quatre fois plus élevés qu'avant-guerre et la valeur du franc est tombée, en août 1921, à 40 centimes-or. Le rétablissement des forces productives s'opère ainsi dans un climat vicié mais favorable aux grandes fortunes. Le capitalisme financier, dont la prépondérance s'accroît depuis le début du siècle, manifeste ostensiblement sa toute-puissance. « Il suffit de se promener dans les rues du centre de Bruxelles, note Vandervelde — où, comme à New-York, les palais bancaires s'élèvent désormais plus haut que les édifices publics — pour se rendre compte du caractère ploutocratique que prennent de plus en plus les démocraties bourgeoises. » (3)

L'impécuniosité de l'Etat contraste, en effet avec la prospérité des grandes affaires. Pour faire face aux dettes de guerre, aux effets hémorragiques de la sollicitude qu'il manifeste envers les industriels sinistrés, aux réformes sociales qu'il a promises, l'Etat fonde des espoirs sur une hypothèse à résonance patriotique : « Le Boche paiera ». Mais comme cette éventualité ne suffit pas à remplir ses caisses, force lui est de chercher d'autres solutions. Il lance un emprunt national aux conditions très avantageuses pour les souscripteurs. Il prend aussi des mesures d'ordre fiscal.

De mars 1919 à août 1920, la politique fiscale du gouvernement porte jusqu'à un certain point l'empreinte des sentiments progressistes qui ont fait le succès électoral du P.O.B. Jusqu'à un certain point, c'est-à-dire surtout dans les intitulés des projets de loi fiscaux. Les Chambres sont saisies de projets établissant un impôt spécial sur les bénéfices de guerre (mars 1919), l'impôt progressif sur les revenus et les successions (octobre 1919 - août 1920), un impôt sur les bénéfices exceptionnels (juillet 1920).

Les débats parlementaires relatifs à ces projets ne vont pas sans tiraillements. Excellentes dans leur principe, les lois fiscales sont inefficaces dans leur rendement ; c'est qu'on a fait le nécessaire pour les empêcher de toucher les grosses fortunes. Leur échec est alors utilisé par la droite qui veut généraliser et amplifier le recours à la taxation indirecte, afin de rejeter sur la masse des consommateurs tout le poids de l'assainissement des finances publiques. Jusque-là, on s'est borné à augmenter les taxes sur la bière, les alcools et le tabac, mais, à partir de novembre 1920, les options de base du gouvernement en matière fiscale se modifient du tout au tout. Ce revirement coïncide avec la formation du cabinet Carton de Wiart et l'entrée au ministère des Finances de Georges Theunis. Celui-ci « s'y connaît en finances » ; fort de son expérience au groupe Empain, il tient pour assuré « que ce n'est pas au moyen de principes jacobins que l'on remplit les caisses de l'Etat. » (4) Et c'est bien dans cet esprit, en effet, qu'après avoir relevé les droits de douane, ses services élaborent rapidement un projet de loi visant à créer de nouvelles ressources fiscales, notamment par la création de la taxe de transmission. Ce projet suscite de vives controverses au sein du gouvernement, mais il est pourtant soumis à l'examen de la Chambre en mai 1921. En réalité, les jeux sont faits. Theunis

(3) Emile Vandervelde, « Faut-il changer notre programme ? », l'Eglantine, Bruxelles, 1923, p. 33.

(4) F. Baudhuin, o.c., pp. 109-115.

pose la question de confiance et emporte l'adhésion des deux groupes bourgeois, tandis que les socialistes se débattent dans la confusion la plus totale. La loi créant la taxe de transmission entre en vigueur le 28 août 1921.

Le retournement qui se produit à partir de novembre 1920 dans la politique fiscale n'est pas un phénomène isolé. On observe, en effet, un changement tout à fait parallèle dans le cours des conflits du travail.

Au lendemain de l'armistice, les ouvriers mettent beaucoup de vigueur dans la lutte syndicale, fouettés par le besoin de reconstituer leur pouvoir d'achat et de compenser la hausse du coût de la vie que le gouvernement contribue à aggraver en autorisant deux relèvements successifs des loyers. De nouvelles catégories participent à l'action, employés de banque, tramwaymen, agents des Postes et Téléphones, mais ce sont les mineurs et les sidérurgistes qui fournissent le plus gros contingent de grévistes. Le mouvement est ascendant jusqu'à la crise de 1920, puis fléchit. On recense 160.000 grévistes en 1919, 290.000 en 1920, 122.000 en 1921. Ce sont les questions des salaires et de la durée du travail qui se trouvent au centre de la plupart des conflits. Pendant la période la plus favorable à leur action, avant la crise, les ouvriers réussissent à obtenir des résultats appréciables grâce à l'organisation syndicale. Selon Vandervelde, les salaires dépassent « largement » à la fin de 1919 le niveau d'avant-guerre, alors qu'ils étaient « énormément inférieurs » en novembre 1918. (5) C'est peut-être une affirmation trop optimiste ; elle est d'ailleurs basée uniquement sur des calculs syndicaux relatifs à l'évolution des salaires dans la métallurgie brabançonne. Mais on peut néanmoins estimer que les ouvriers parviennent à augmenter plus ou moins leur pouvoir d'achat entre novembre 1918 et les premiers mois de 1920. Et si l'on ajoute à ce fait les conquêtes qu'ils réalisent sur le plan social, on peut sans doute considérer que leur niveau de vie et leurs conditions d'existence s'améliorent dans l'ensemble par rapport à 1914. Encore faut-il tempérer cette appréciation en ajoutant qu'elle ne s'applique pas aux fonctionnaires. Malgré l'augmentation qui leur est consentie en mars 1920, malgré les moyens de pression que leur donne maintenant la liberté syndicale, les agents des services publics voient leur situation se déprécier sensiblement ; elle est moins bonne en 1920-21 qu'en 1913-14.

L'important mouvement revendicatif qui se manifeste au sortir de la guerre perd de son élan dans la seconde moitié de 1920, au fur et à mesure que la crise économique fait sentir ses effets. En 1921, il est complètement brisé. Les salaires réels sont en baisse et ne tarderont pas à retomber au niveau de 1914, puis plus bas. Les luttes ouvrières ne s'interrompent certes pas, mais outre qu'elles sont moins nombreuses, elles prennent de plus en plus un caractère défensif. On peut le vérifier à la lumière du long et dur conflit qui oppose, de mars à octobre 1921, les ouvriers d'Ougrée-Marihaye à la direction de ce trust.

En mars 1921, les ouvriers d'une batterie des fours à coke d'Ougrée-Marihaye refusent un travail supplémentaire qu'on essaie de leur imposer à la faveur de la crise. Menacés de renvoi, ils ripostent par une tentative d'occupation des locaux de l'usine, mais le directeur de l'entreprise, Trasenster, fait appel à la gendarmerie qui oblige les travailleurs à se retirer. Cette interven-

---

(5) E. Vandervelde, o.c., p. 43.

tion policière provoque un arrêt immédiat des activités à tous les fours à coke. Mais les dirigeants syndicaux n'appuient le mouvement qu'avec beaucoup de réticences.

Au départ, le nombre des grévistes est fort réduit : 213, et ce n'est que six semaines plus tard, après plusieurs délégations infructueuses, que les travailleurs d'autres installations et du transport se joignent au mouvement par solidarité. Trasenster a recours alors à des briseurs de grève qui lui sont fournis par la ligue civique, organisation nationaliste et anti-socialiste qui rassemble des ingénieurs, des étudiants, des jeunes gens de la bourgeoisie. Cette mesure irrite vivement les ouvriers. On compte 5.000 grévistes au début de mai et peu après, quand les mineurs débrayent, 9.000. La gendarmerie s'installe en force à Seraing et à Ougrée. Sa tâche consiste à protéger la liberté d'association et la liberté du travail dans l'esprit de la loi votée à la Chambre le même mois, c'est-à-dire à protéger les « jaunes » que le patronat recrute. Son action est efficace puisque, malgré de nombreux incidents, l'usine tourne partiellement au mois de juillet. « Il n'y a pas de transaction possible » déclare Trasenster ; il s'agit pour lui d'une « question de principe », car, en cherchant à occuper l'usine, les ouvriers ont voulu « substituer à la gestion du Conseil une autorité révolutionnaire. » (6) En septembre, le principal dirigeant de la grève, Julien Lahaut, est arrêté pour avoir pris des mesures énergiques contre les « jaunes » et une grande manifestation de protestation a lieu aussitôt. Mais ce n'est là qu'un dernier sursaut de vigueur ouvrière dans un processus de déclin qui va maintenant s'accélérer. En octobre, les métallurgistes doivent se résoudre à reprendre le travail après avoir souscrit par referendum aux conditions patronales, dont la première prévoit des sanctions contre 300 membres du personnel (il y en aura en fait bien davantage). Les mineurs poursuivent la grève quelques jours encore avant de s'avouer vaincus à leur tour.

Ce conflit d'Ougrée-Marihaye est, on le voit, beaucoup plus qu'un épisode local de la lutte des classes en Belgique. C'est une illustration caractéristique du tournant qui s'est opéré dans cette lutte au cours de l'année 1921, alors que le pays vit toujours, en principe, sous le règne de l'union nationale.

**LA QUESTION FLAMANDE.** — En novembre 1918, la Flandre est l'objet de promesses particulières dont le discours du Trône rend l'écho. Promesses vagues : Albert se borne à déclarer que chacune de nos populations doit pouvoir s'épanouir pleinement dans sa langue et que l'on va créer les assises d'une université flamande à Gand. En fait, cette université est rouverte dans les conditions d'avant-guerre ; tous les cours s'y donnent en français. Sa « néerlandisation », réalisée en 1916 sous l'égide du Conseil des Flandres, n'a pas survécu et ne pouvait évidemment pas survivre à la défaite allemande.

Le mouvement flamand, dans sa masse, n'a pas suivi les fanatiques et les naïfs qui ont prétendu représenter sa cause avec l'appui intéressé du gouverneur général von Bissing et il compte que son loyalisme sera récompensé. C'est une aspiration gênante pour la bourgeoisie qui reste profondément attachée à

---

(6) « Un conflit social : La Grève d'Ougrée-Marihaye et ses Enseignements », Imprimerie des « Editions Socialistes », Bruxelles, avril 1922, p. 14.

la prépondérance du français, la langue des affaires, la langue de sa culture, qu'elle oppose, en Flandre, au parler populaire.

En 1919, la répression de l'activisme porte la marque d'une orientation politique qui consiste à frapper le mouvement flamand sous prétexte de punir les traîtres. De nombreux abus sont commis. Or, loin d'affaiblir le mouvement flamand, ces attaques et la hargne chauvine que manifeste la presse francophone, « Le Soir » entre autres, dans ses campagnes contre les « Flamboches », ont plutôt pour effet de l'animer. Elles vont de surcroît conférer l'auréole des martyrs à des individus aussi douteux que Borms. Mais on ne peut considérer ces façons d'agir comme de simples maladroites ; c'est un aspect particulier et une implication intérieure du nationalisme belge qui s'est exacerbé, en même temps que les ambitions nationales de la classe dirigeante, dans la guerre impérialiste et dans l'émulation de conquêtes que suscite la victoire alliée. Il existe une incompatibilité fondamentale entre ce nationalisme, qui exalte jusqu'au mythe l'Etat unitaire et centralisé du capitalisme belge, et le nationalisme flamand, qui met en cause les structures de cet Etat, compromet sa stabilité, menace son avenir. Cependant, la classe dirigeante échoue dans ses tentatives. Elle n'y manifeste d'ailleurs pas le sens des réalités qui caractérise sa politique en d'autres domaines, en particulier à l'égard de la classe ouvrière.

80 % des combattants du front belge étaient, en 1918, des paysans, des ouvriers, des petits bourgeois flamands qui, certes, n'avaient pas été sacrifiés délibérément, puisque cette disproportion résultait surtout de l'occupation rapide des provinces wallonnes en 1914, mais qui avaient pu trouver matière à ressentiment dans le fait d'être placés sous les ordres d'officiers francophones. Des troubles s'étaient produits à plusieurs reprises, notamment pendant la sombre année 1917, mêlant aux griefs linguistiques proprement dits la contestation d'une injustice à caractère social et des protestations contre l'horreur d'un interminable conflit. Leur souvenir n'a pas quitté le soldat quand vient l'heure de la démobilisation. Né dans les tranchées, le frontisme garde des adhérents convaincus dans l'euphorie de la victoire. En février 1919, ils fondent un parti autonomiste et fédéraliste, le Vlaamsche Frontpartij, expression confuse mais certaine d'une opposition populaire flamande à la politique de la bourgeoisie. Aux slogans autonomistes s'ajoutent des slogans contre la guerre et pour la neutralité de la Belgique. Cinq sièges lui sont dévolus aux élections législatives de novembre 1919.

La pression frontiste ne va pas sans éveiller des ardeurs nouvelles parmi les catholiques flamands qui ne peuvent la négliger s'ils veulent conserver leur influence dans les conditions du suffrage universel. Dès le mois de mai 1919, Frans Van Cauwelaert, député d'Anvers, exprime à la Chambre la déception des Flamands devant le sort qui est réservé à leurs espérances. Celles-ci sont résumées dans un programme minimum en quatre points que le Katholieke Vlaamsche Verbond, organisme animé par Van Cauwelaert, soumet à l'approbation des candidats catholiques flamands aux élections législatives. Strictement limitées à des questions d'équilibre linguistique dans l'enseignement, l'armée et l'administration, les exigences du K.V.V. sont nettement moins radicales que celles du Frontpartij. Toutefois, dans la propagande menée en faveur de ces revendications, on ne néglige pas de faire appel à des sentiments populaires plus profonds. Commentant le résultat du scrutin de novembre 1919, Woeste, député d'Alost mais parangon du conservatisme francophone, peut ainsi noter

que le choix des nouveaux élus flamands s'est ressenti « tout à la fois de l'excitation flamande et des théories ouvrières excessives ». (7) Ces élus font donc figure de démocrates chrétiens. Leur entrée dans le groupe catholique de la Chambre met fin à la domination absolue qu'y exerçait naguère la bourgeoisie francophone, auquel le parti libéral seul reste entièrement fidèle. Cependant, bien qu'ils fassent bande à part, les députés catholiques flamands défendent leur programme sans beaucoup de zèle. Les conflits entre les catholiques flamands, dits flamingants, et les politiciens de la bourgeoisie francophone s'arrêtent aux aspects purement linguistiques du problème des nationalités, que ce soit à propos de l'université de Gand ou à propos de l'emploi des langues dans l'administration centrale, les deux questions les plus aiguës du moment. Souvent, ces conflits prennent un caractère personnel. Lors de la formation du second gouvernement Delacroix, les libéraux empêchent la désignation de Prosper Poullet, député de Louvain et président de la Chambre, comme ministre de l'Intérieur. Le fait d'avoir souscrit aux quatre points du K.V.V. lui vaut d'être qualifié de « néo-activiste » et il doit se contenter, après bien des marchandages, du ministère des Chemins de fer. En novembre 1920, par contre, c'est sous la pression flamande que Carton de Wiart doit renoncer à s'adjoindre le portefeuille des Affaires étrangères ; on le juge trop « francophile ». Le choix se porte alors sur Henri Jaspar, député de Liège, qui passe pour être le « ministre des Flamands » en raison de ses réserves à l'égard de la politique extérieure française.

C'est par 75 voix contre 57 et 14 abstentions que la Chambre vote en 1921 une loi qui reconnaît l'existence de deux régions en Belgique et prévoit que les administrations publiques utiliseront la langue de la région. En réalité, cette loi ne règle rien. Les Flamands n'y voient qu'un premier pas très timide et tous les amendements restrictifs que les « fransquillons » lui ont apportés ne suffisent pas à rassurer ces derniers.

Ces prolongements parlementaires de l'« excitation flamande » sont à la mesure des desseins réels de la petite et moyenne bourgeoisie flamande qui utilise le suffrage universel comme un moyen d'assurer sa promotion politique et sociale dans le cadre de l'Etat belge. Sa préoccupation principale est d'éliminer les obstacles linguistiques qui gênent l'accomplissement des carrières auxquelles elle s'intéresse plus particulièrement, comme le montrent fort bien les revendications formulées dans le programme du K.V.V. C'est la raison pour laquelle il existe un contraste entre son activité au Parlement et la propagande nationaliste aux allures « sociales » qu'elle mène, avec l'aide du bas clergé, en direction des masses populaires flamandes. Et ceci ne manquera pas de peser sur l'évolution ultérieure du mouvement nationaliste en Flandre.

LA FIN DE L'UNION NATIONALE. — Vouée à une succession ininterrompue de compromis parlementaires et de demi-mesures, la politique des gouvernements d'union prête le flanc aux critiques les plus contradictoires. La collaboration des trois partis s'en trouve compliquée. En 1920, sous le second gouvernement Delacroix, chacun d'entre eux doit d'ailleurs faire face à des tendances centrifuges qui se durcissent. C'est dans le parti catholique surtout

---

(7) Comte Charles Woeste, « Mémoires pour servir à l'Histoire contemporaine de la Belgique », t. 3, Bruxelles, 1937, p. 98.

que ce phénomène apparaît et il y est si fort que Delacroix ne peut compter que sur une minorité aléatoire de son propre groupe parlementaire pour compléter la majorité que lui donnent les socialistes et les libéraux. Ceci est du reste normal à un double point de vue, historique et politique. L'orientation qui prévaut dans les milieux dirigeants de la bourgeoisie à partir de 1918 existait déjà avant-guerre, mais elle était alors paralysée sous le poids de la réaction cléricale, dont le système plural gonflait la représentation parlementaire. Pour la vieille droite catholique qui, en 1913 encore, empêchait de Broqueville de lâcher du lest devant le péril d'une grève générale, ce n'est qu'une orientation capitularde ayant pris temporairement le dessus et Delacroix n'est qu'un jouet entre les mains du P.O.B. En 1920, cette tendance a regagné du terrain et trouve des sympathies jusqu'au sein du gouvernement, dont Jules Renkin, ministre de l'Intérieur, doit démissionner en mai, après avoir attaqué publiquement la politique de certains de ses collègues et, en particulier, de ses collègues socialistes. Si le parti libéral est, des deux partis bourgeois, celui qui s'accommode le mieux de la collaboration socialiste, c'est précisément parce qu'il représente de la façon la plus cohérente cette bourgeoisie industrielle qui, depuis longtemps, croit que c'est en créant les conditions d'une alliance politique avec les chefs du P.O.B. que l'on trouvera le moyen de conjurer la révolution prolétarienne. Mais, même de ce côté, bien des motifs d'affrontements existent en 1920. Le parti libéral est aussi, des deux partis bourgeois, celui qui traduit de la façon la plus cohérente la politique nationaliste de la bourgeoisie belge, à la fois dans ses options diplomatiques (subordination de fait à l'impérialisme français) et dans sa conception de la défense nationale (maintien d'une armée forte). Quel que soit son désir de jouer le jeu de l'union nationale, le P.O.B., soumis à la pression croissante de son aile gauche, ne peut pas plus soutenir sans réserve une telle politique qu'il ne peut s'assurer l'appui sans réserve des libéraux pour l'application d'une politique économique, sociale et financière qui, malgré sa timidité, est accusée par la presse de droite de conduire le pays à un désastre et d'ouvrir la voie au collectivisme.

Quand la crise économique commence, ses effets sont portés au compte de l'union nationale et des socialistes qui sont censés tenir la barre du gouvernement. On fait appel au civisme des citoyens pour condamner les grèves et ce recours à l'exaltation patriotique a plus d'un écho dans la petite bourgeoisie. Le Parlement se déconsidère. Fin juillet 1920, se produit un incident révélateur du malaise général et du climat de désillusions qui ont succédé aux enthousiasmes de la victoire : des milliers d'anciens combattants, mécontents de la résistance qu'on oppose à la dotation qu'ils réclament, envahissent le Palais de la Nation et y conspuent les députés. C'est un coup très rude pour le prestige de l'union nationale.

Aux raisons que la bourgeoisie a déjà de renvoyer Delacroix viennent s'ajouter, en août, les incidences intérieures d'un différend de politique étrangère qui met en cause les rapports de la Belgique avec la France. Il s'agit de l'acheminement par la Belgique d'un convoi d'armes que la France destine aux troupes polonaises engagées contre les Soviets. L'embarquement des armes ayant été refusé par les dockers d'Anvers, le ministre des Affaires étrangères, Paul Hymans, démissionne. C'en est trop pour le parti libéral. Dès ce moment, les libéraux considèrent à leur tour que l'on a fait assez de concessions aux socialistes et qu'il est temps de passer à une politique de classe plus combative aussi

bien dans la forme que dans le fond. Delacroix tombe. Il est certes encore trop tôt pour liquider l'union nationale ; celle-ci reste nécessaire au moins jusqu'à l'inscription du S.U. dans la Constitution, qui requiert la majorité des deux-tiers et rend souhaitable la collaboration des trois partis au niveau gouvernemental. Mais c'est une véritable transition politique vers la liquidation de l'union nationale que l'on prépare en éliminant Delacroix comme premier ministre, puis en plaçant Theunis au poste-clé des Finances et Albert Devèze, qui se veut le porte-parole de l'état-major, au département de la Défense nationale dans le nouveau gouvernement présidé par Carton de Wiart. Ce changement semble, en tout cas, donner raison aux campagnes que la presse de droite a menées contre le caractère dispendieux de la législation sociale, l'inefficacité de la législation fiscale et la « complaisance » du P.O.B. à l'égard du bolchevisme.

Avec le gouvernement Carton de Wiart, un renversement d'alliance s'opère dans le cadre vermoulu de l'union nationale. La majorité réelle est maintenant constituée par les catholiques et les libéraux, comme l'indiquent fort bien les conditions dans lesquelles le Parlement vote la taxe de transmission. Et l'union nationale elle-même n'est plus qu'une formule sans contenu comme le montre, sur le terrain social, le déroulement de la pénible grève d'Ougrée-Marihaye.

Dans la seconde moitié de 1921, tous les partis rêvent d'une occasion qui leur permettait de rompre avantageusement le pacte gouvernemental. Elle se présente en octobre, quelques jours après le vote de la révision constitutionnelle, et ce sont les libéraux qui s'en saisissent.

Le 16 octobre, des manifestations nationalistes ont lieu à La Louvière et y provoquent des incidents. Le point de départ de ces manifestations est la participation d'un socialiste allemand à une « semaine sociale » organisée par la Centrale d'Education Ouvrière. La réplique ouvrière prend la forme d'une puissante démonstration de rue pour le désarmement et pour le service militaire de six mois. Anseele assiste à cette démonstration au cours de laquelle un drapeau portant l'emblème du fusil brisé est remis à la Jeune Garde Socialiste. Devèze menace aussitôt de démissionner si Anseele n'est pas écarté du gouvernement et le premier ministre réagit, le 19, en réclamant à son tour la démission du leader socialiste gantois. Ce sont, de ce fait, les quatre ministres socialistes qui remettent leur démission.

Restés au gouvernement pour expédier les affaires courantes, les ministres catholiques et libéraux préfigurent ensemble la combinaison politique nouvelle à laquelle les élections législatives du 21 novembre 1921 vont apporter la caution du corps électoral. Mais la période qui vient de s'écouler a fait définitivement du Parti Ouvrier Belge un parti de gouvernement et c'est comme tel qu'il se comportera dans l'opposition. En effet, au-delà des motifs de pure opportunité et de pure tactique, tout un avenir politique a été engagé. On a véritablement jeté les bases d'un système de gouvernement nécessitant l'existence de trois partis de pouvoir interchangeable, système dont la clé de voûte est la collaboration des classes, et le P.O.B. sera désormais le rouage essentiel de ce système dans la classe ouvrière organisée.

## aux éditions de la fondation

**j. jacquemotte** (a. s. b. l.)

extrait du catalogue :

★ <b>jules chomé</b>	moïse tshombé et l'escroquerie katangaise . . . . .	<b>180 f</b>
★ <b>claire renard</b>	la conquête du suffrage uni- versel en belgique . . . . .	<b>100 f</b>
	octobre 1917 et le mouvement ouvrier belge . . . . .	<b>80 f</b>
★ <b>p. joye et r. lewin</b>	l'église et le mouvement ouvrier en belgique . . . . .	<b>240 f</b>

on peut se procurer ces ouvrages en versant la somme indiquée + 3 f  
de port au c.c.p. 1885.45 de la fondation j. jacquemotte, à bruxelles.

## ***pourquoi le fédéralisme ?***

Les thèses du XIX<sup>e</sup> Congrès du P.C.B. constatent que « **notre parti, bien que le seul parti ouvrier partisan du fédéralisme démocratique, n'a pas contribué de façon suffisamment efficace à l'action nécessaire pour expliquer aux masses ce que serait une Belgique fédérale démocratique en démontrant combien une telle perspective intéresse la classe ouvrière et dépend d'elle** ».

Cet effort d'explication est d'autant plus nécessaire que, jusqu'à ces dernières années, le mouvement ouvrier belge dans son ensemble n'avait pas attaché une importance primordiale au problème des communautés.

En Wallonie, la grande grève de l'hiver 1960-61 et la formation du M.P.W. sous l'impulsion de l'aile gauche du mouvement ouvrier ont marqué une étape importante dans la prise de conscience fédéraliste. Mais si depuis lors, l'idée du fédéralisme y rencontre une sympathie croissante parmi les travailleurs, elle reste néanmoins encore souvent une notion assez vague.

Il en va dans une large mesure de même dans nos rangs où le fédéralisme n'est pas encore devenu une notion aussi familière que ne le sont, par exemple, celles de la nécessité de l'unité ouvrière et du rassemblement de toutes les forces populaires contre les trusts et les holdings.

En lui-même, le fédéralisme n'est du reste pas forcément progressiste. Il ne constitue pas nécessairement un pas en avant vers le socialisme et, à cet égard, les amateurs de citations pourraient trouver matière à des gloses interminables car Marx et Engels aussi bien que Lénine se sont plus souvent montrés hostiles que favorables au fédéralisme, en faisant

pour le reste fort sagement remarquer qu'il convient toujours d'examiner les **conditions particulières** dans lesquelles on se trouve et de choisir la formule qui assure **le plus de liberté, la plus large autonomie locale et régionale, le moins de bureaucratisme et de « commandement » par en haut.**

Le fait que des pays à régimes politiques aussi différents que les Etats-Unis et la Yougoslavie, la Suisse et la Tchécoslovaquie soient dotés de structures fédérales montre que le fédéralisme n'est pas une panacée. Mais il peut favoriser le progrès social dans des circonstances données — à condition de s'accompagner de mesures qui assurent un élargissement de la démocratie.

Pour résoudre les problèmes qui se posent en Belgique, il ne suffit donc pas de reconnaître l'existence des communautés flamande et wallonne et de l'entité bruxelloise et de « décentraliser » tant bien que mal certains organismes. Cette solution pourra seulement se trouver dans le cadre d'un **fédéralisme démocratique** qui s'accompagnera d'une série de réformes de structure anticapitalistes dans le domaine économique et social.

C'est dans ce but que le parti communiste préconise une série de mesures législatives comprenant notamment :

— la reconnaissance des trois régions qui constituent la Belgique et qui correspondent respectivement à la communauté flamande, à la communauté wallonne et à l'entité bruxelloise ;

— l'établissement d'un pouvoir central fédéral assuré par une seule assemblée nationale élue au suffrage universel et direct et par un gouvernement central à structure paritaire tenant compte des intérêts spécifiques de Bruxelles ;

— la création dans chacune des trois régions d'une assemblée élue au suffrage universel dotée des pouvoirs politiques indispensables pour lui permettre d'assurer l'expansion culturelle, économique et sociale de la région ;

— la création de sociétés publiques d'investissement (wallonne, flamande et bruxelloise) ayant le pouvoir de prendre des initiatives industrielles, disposant de bureaux de planification bien outillés et de moyens financiers suffisants et fonctionnant avec la participation et sous le contrôle des syndicats.

\* \* \*

Si l'idée du fédéralisme gagne du terrain, elle suscite pourtant encore parfois des appréhensions parce que la portée des transformations proposées n'est pas toujours bien comprise.

Une des objections souvent formulées est que le fédéralisme entraînerait la dislocation de la Belgique, la séparation de la Flandre et de la Wallonie — de régions dont les activités sont souvent complémentaires.

Rien n'est moins exact. Le fédéralisme ne divisera pas notre pays, qui n'est déjà pas bien grand, en trois Etats aussi petits que des mou-

choirs de poche. Personne ne propose de placer des douaniers le long de la frontière linguistique, d'obliger les voyageurs à exhiber leurs papiers d'identité quand ils se rendent d'Anvers à Liège ou de scinder la Banque nationale, les P.T.T. et les Chemins de fer en autant de banques, régies et réseaux autonomes wallons, flamands et bruxellois.

Le fédéralisme n'implique nullement la suppression d'une coordination nécessaire des activités à l'échelle nationale mais il permettra de l'assurer sur des bases plus saines. Un parlement belge et un gouvernement belge continueront à régler les problèmes intéressant l'ensemble du pays, mais au sein de chacune des communautés, des institutions élues au suffrage universel qui éliront elles-mêmes des exécutifs wallon, flamand et bruxellois, régleront les affaires qui concernent directement les Wallons, les Flamands et les Bruxellois.

Loin de menacer la cohésion du pays, le fédéralisme apparaît comme le seul moyen d'en préserver l'unité et de jeter les bases d'une Belgique nouvelle en assurant la collaboration, dans la plus large autonomie, des deux grandes communautés et des trois régions qui la constituent.

C'est en s'obstinant à maintenir en vie des structures unitaristes périmées qu'on irait au devant de l'éclatement de la Belgique car ces structures sont devenues la source de conflits continuels qui prennent un caractère de plus en plus explosif.

\* \* \*

L'inégalité du développement des différentes régions aggrave dangereusement ces conflits.

Sans doute n'est-ce pas seulement chez nous que ces disparités suscitent des soucis : l'Italie a son mezzogiorno et la France connaît d'inquiétants déséquilibres. Là aussi, certaines régions continuent à se développer tandis que d'autres ne cessent de perdre leur substance. Là aussi la concentration capitaliste accentue cette évolution en provoquant la fermeture d'entreprises « marginales » et le regroupement d'unités plus importantes le long des grands axes de communication, près des ports et autour de certaines grandes villes. Et là comme chez nous, l'implantation de filiales de trusts internationaux, américains surtout, renforce cette tendance car la localisation de ces implantations étrangères est, à plus forte raison, décidée uniquement en fonction des avantages qu'y trouvent les investisseurs.

C'est pour cela qu'en France et en Italie — pour ne parler que de ces deux pays — le problème des « régions » est à l'ordre du jour : parce qu'il apparaît que c'est seulement en transférant à celles-ci des compétences plus larges qu'il sera possible de développer leur potentiel économique et d'assurer une expansion géographique plus équilibrée.

Ce qui confère à ce problème un caractère original en Belgique, c'est que pour l'essentiel, l'évolution économique s'y effectue de façon divergente dans le nord et dans le sud du pays, dans les deux régions habitées par des communautés linguistiques différentes.

Cette disparité dans l'évolution économique — qui s'accompagne d'une disparité dans l'évolution démographique — a provoqué une prise de conscience exacerbée des réalités et des intérêts communautaires.

Dès lors, si la régionalisation économique est une nécessité dans nombre de pays, les conditions particulières de la Belgique exigent que la décentralisation indispensable des pouvoirs s'y réalise par la fédéralisation des décisions politiques. C'est seulement ainsi qu'il sera possible de lui donner toute son efficacité et d'éviter que les tensions ne s'accroissent dangereusement entre les deux communautés linguistiques.

La création d'institutions fédérales aura le gros avantage de « dépersonnaliser » la recherche des solutions en donnant aux Wallons, aux Flamands et aux Bruxellois la possibilité de décider eux-mêmes des problèmes qui les concernent en premier lieu, de concevoir et de diriger leur expansion culturelle, économique et sociale.

Elle permettra également de confier à des organismes réellement représentatifs des Wallons, des Flamands et des Bruxellois le soin d'apporter, par voie de négociation, des solutions démocratiques aux problèmes inter-communautaires et d'éviter par conséquent que des questions d'ordre linguistique n'empoisonnent de plus en plus l'atmosphère.

Loin de menacer la cohésion du pays, le fédéralisme assurera par ailleurs un meilleur fonctionnement des institutions : chacun étant maître chez soi, Wallons, Flamands et Bruxellois réglant les affaires qui leur sont propres, l'assemblée nationale et le gouvernement central pourront s'occuper des questions qui se posent au niveau national sans se heurter tout le temps à des problèmes qui ne les concernent pas directement.

Ceux qui éprouvent encore des appréhensions à l'égard du fédéralisme devraient du reste se rappeler que la Belgique est le seul pays comprenant plusieurs communautés linguistiques d'importance sensiblement égale dont les structures politiques sont rigidement centralisées. Tous les autres Etats multilingues modernes, la Suisse, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, ont des institutions fédérales.

\* \* \*

La grosse offensive déclenchée contre le fédéralisme utilise de préférence des arguments économiques et, dans ce but, les partisans de la « Belgique à papa » font volontiers appel au concours de spécialistes.

Comme les problèmes qu'ils traitent sont assez arides, les économistes passent bien à tort pour être des gens sérieux, ce qui leur permet parfois d'impressionner les naïfs, même quand ils débitent les pires balivernes.

L'accueil enthousiaste que « Le Peuple » a réservé à la condamnation sans appel du fédéralisme formulée par le président du Directoire charbonnier, le citoyen Evalenko, dans l'ouvrage qu'il vient de consacrer au « Régime économique de la Belgique » en fait foi.

« C'est un truisme de dire que notre marché intérieur est étroit », y déclare Evalenko. « Dans cet ordre d'idées, il faut souligner l'absurdité

d'une division de notre territoire, déjà si exigü, en parcelles sans signification économique. Un redressement vigoureux des esprits s'impose si l'on veut éviter que la confusion des problèmes linguistiques et des problèmes économiques conduise à certaines solutions qui apparaissent d'autant plus aberrantes que nous devons, résolument, nous placer dans la perspective européenne au sens le plus étendu ».

Ce thème n'est pas nouveau et le professeur Baudhuin l'avait développé dès l'an dernier dans un de ses articles de « La Libre Belgique » (9 mars 1968).

« A une époque où les frontières craquent, et où l'Europe se constitue, expliquait-il, il est entièrement contre-indiqué de diviser davantage, de régionaliser, de « déconcentrer » comme certains programmes publiés récemment le proposent... Car enfin, la plupart des activités débordent les régions, et la question de la dimension qui se pose pour les entreprises vaut également pour les administrations publiques... Un fédéralisme économique est d'autant moins possible que la Belgique vit depuis plusieurs siècles dans une intégration complète ».

Faut-il dire que du côté P.L.P. on chante la même antienne. Et comme il n'est pas économiste mais avocat, M. Auguste De Winter peut se permettre de renchérir. Après avoir rappelé que « les provinces flamandes et wallonnes représentent les unes pour les autres un important marché intérieur », cet ancien ministre du Commerce extérieur affirme sans sourciller que ces débouchés risquent de disparaître avec le fédéralisme qui aura comme « conséquences immédiates, la rupture du marché intérieur, l'anéantissement des structures complémentaires, la destruction de l'ensemble existant » ! (« Le Monde », 15 mars 1968).

Comme ces thèses sont largement répandues, il ne suffit pas de hausser les épaules. Examinons donc tour à tour ces arguments, les plus sérieux comme les plus farfelus.

\* \* \*

Le facteur « dimension » n'est certes pas à négliger.

Et c'est bien pour cela qu'il convient de créer des unités économiques assez importantes pour disposer d'une réelle autonomie : la communauté wallonne, la communauté flamande, l'entité bruxelloise.

Il n'est donc pas question de créer des « parcelles sans signification économique ». Et les partisans d'un parcellement excessif sont plutôt les tenants des thèses provincialistes qui préconisent une « décentralisation » de façade axée sur les provinces — ou sur cinq ou six « régions » — en d'autres mots sur des unités économiques trop restreintes pour jouir d'une véritable autonomie qui resteraient, de ce fait, exagérément dépendantes du pouvoir central.

Le facteur « dimension » ne doit du reste pas nous faire perdre le sens des réalités.

A l'échelle mondiale, la Belgique tout entière n'est pas très vaste. Il est dès lors de toute façon exclu qu'elle compte des entreprises indus-

trielles de la taille des General Motors dont le chiffre d'affaires annuel atteint 20 milliards de dollars, à peu près le montant de notre produit national brut.

Cela dit, la Flandre avec 5 ¼ millions d'habitants et la Wallonie qui en a un peu plus de 3 millions comptent autant d'habitants que certains pays européens dont personne ne conteste la viabilité : l'Irlande, la Norvège, le Danemark ou la Finlande ont seulement de 3 à 4 ½ millions d'habitants.

Comparées aux régions qui prennent corps dans les autres pays du Marché commun, en Italie et en France notamment, la Wallonie aussi bien que la Flandre se situent à une place plus qu'honorable. En France, par exemple, on envisage aujourd'hui de répartir le territoire en dix ou quinze régions, ce qui assurerait à celles-ci une moyenne de plus ou moins 4 millions d'habitants.

\* \* \*

L'industrie belge s'est évidemment développée dans le cadre d'une Belgique unitaire et beaucoup de grosses sociétés exploitent des usines situées les unes en Wallonie et les autres en pays flamand. Les A.C.E.C., par exemple, ont des divisions à Charleroi, à Herstal, à Ruisbroek et à Gand. L'U.C.B. a des usines à Forest et à Anderlecht, à Obourg et à Tubize, à Gand et à Alost. Mais ces sociétés ont également des filiales par-delà les frontières, tout comme la Vieille-Montagne, les Glaceries de Saint-Roch ou La Providence, dont certaines usines se trouvent en Allemagne ou en France.

L'activité de nos entreprises industrielles ne s'est jamais cantonnée au territoire de la Belgique et le marché intérieur ne leur assure souvent qu'une très modeste part de leurs débouchés. La sidérurgie exporte plus des trois-quarts de sa production et certaines branches de notre industrie verrière travaillent à 90 p.c. pour l'exportation.

De toutes façons, on ne voit pas pourquoi le fédéralisme empêcherait les entreprises situées dans des régions différentes du pays de poursuivre des activités complémentaires et pourquoi les usines établies en Wallonie ne pourraient plus vendre leurs produits dans les provinces flamandes. Le fédéralisme n'implique évidemment pas que la Flandre et la Wallonie devraient se replier sur elles-mêmes et que les entreprises industrielles se verraient obligées d'écouler la totalité de leur production dans la région où elles exercent leurs activités.

L'idée que le fédéralisme entraverait les échanges entre les différentes régions du pays en dressant des barrières économiques entre la Flandre et la Wallonie n'est pas seulement absurde. Elle apparaît singulièrement anachronique à présent que les barrières douanières ont été supprimées entre les six pays de la Communauté européenne.

A cet égard, l'existence du Marché commun devrait à tout le moins rassurer ceux qui redoutent que la Wallonie ne se trouve isolée au sein d'une Belgique fédérale puisque les entreprises situées dans n'importe quelle région de notre pays ont désormais la possibilité d'écouler leurs produits sur un marché européen de 180 millions de consommateurs.

Mais le développement du Marché commun ne montre-t-il pas qu'il est vain de placer ses espoirs dans une plus grande autonomie des « régions », surtout dans un aussi petit pays que le nôtre ?

Bien au contraire. Le rôle de plus en plus important que jouent les institutions européennes risque d'accroître l'éloignement entre les centres où se prennent les décisions et les hommes qui en subissent les conséquences. Face à l'intégration européenne, il apparaît dès lors indispensable de développer un contre-poids régional afin de combattre un centralisme excessif et de donner à chaque région une chance de participer au développement économique.

Il est d'autant plus nécessaire de le faire que des distorsions inquiétantes dans le développement des différentes régions se manifestent dans presque tous les pays de la Communauté.

C'est pour cela qu'en Italie, où il existe déjà depuis de nombreuses années des régions dotées d'une assez large autonomie sur le plan économique, il a été décidé d'accentuer cette politique.

C'est pour les mêmes raisons que la « régionalisation » est aujourd'hui à l'ordre du jour en France.

Les limites que les autorités gaullistes entendent fixer à cette initiative ne doivent pas nous faire perdre de vue que l'octroi d'une large autonomie à des pouvoirs régionaux répond aux nécessités de notre époque.

\* \* \*

Pour permettre aux régions de développer leur potentiel économique, il faudra toutefois qu'elles disposent de pouvoirs suffisants.

L'hebdomadaire social-chrétien « La Relève » le soulignait récemment en analysant de façon critique les projets français de réforme régionale.

« La modernisation des techniques, notamment dans le domaine de l'information, fait que le renforcement de l'efficacité passe par le partage du pouvoir : la déconcentration est susceptible de libérer les énergies et de substituer le goût des responsabilités à la passivité.

» Encore faut-il donner un véritable pouvoir aux échelons régionaux. Cela comporte une extension des compétences, une autonomie de la décision et exige donc tout naturellement des moyens propres de préparation et d'exécution des décisions. Le pouvoir régional se doit d'être un pouvoir responsable, c'est-à-dire qu'il doit procéder de la base tant pour ce qui est de la désignation des hommes que pour ce qui est des moyens ». (« La Relève », 8 février 1969).

C'est dans cette perspective que nous insistons sur la nécessité de réaliser un **fédéralisme démocratique** s'accompagnant de transformations économiques et sociales profondes, de réformes de structure anticapitalistes qui sont nécessaires pour mener à bien une politique de reconversion et de développement.

L'expérience a montré qu'il est impossible de réaliser le plein emploi en se contentant de faire appel aux initiatives du secteur privé. En dépit de tous les crédits accordés aux entreprises par les pouvoirs publics en vertu des lois dites « d'expansion économique », le nombre de « régions défavorisées » a augmenté.

Il faut par conséquent créer des organes nouveaux dotés de pouvoirs plus importants, des sociétés publiques d'investissement — wallonne, flamande et bruxelloise — qui auront la possibilité de prendre elles-mêmes des initiatives en matière de créations industrielles et d'aménagement du territoire.

Une vraie politique de promotion industrielle peut toutefois seulement se réaliser dans le cadre d'une planification qui détermine quels objectifs doivent être atteints par priorité.

Ces objectifs ne doivent pas être décidés en fonction des bénéficiaires qui pourront en retirer certains groupes capitalistes. Ils doivent accorder la primauté aux intérêts de la masse de la population.

Cette planification se fixera pour but de moderniser les industries existantes et de favoriser les nouvelles créations mais elle tiendra aussi compte des besoins collectifs et attachera l'importance voulue aux répercussions que les projets mis en œuvre entraîneront dans le domaine de l'emploi.

\* \* \*

Sera-t-il possible de fournir à ces Sociétés publiques d'investissement les capitaux importants dont elles auront besoin ? En Wallonie, notamment, y aura-t-il moyen de réunir les ressources nécessaires ?

S'il est vrai que la Wallonie est en déclin, il ne faudrait pas en conclure qu'elle est irrémédiablement condamnée à voir sa situation s'aggraver. Malgré les difficultés qu'elle connaît, l'industrie wallonne représente encore un potentiel économique appréciable.

Si les provinces wallonnes n'ont pas connu le même développement économique que certaines régions flamandes, ce n'est pas tellement parce qu'on a cessé d'y investir des capitaux importants. C'est surtout parce que la majeure partie de ces investissements ont été effectués au sein d'entreprises existantes dans un but de rationalisation, afin d'accroître la productivité et de réduire les besoins de main-d'œuvre, ce qui n'a donc pas entraîné la création de produits nouveaux et a souvent provoqué une diminution de l'emploi.

L'importance de ces investissements de rationalisation confirme que les capitaux disponibles restent abondants. Le problème réel est de pouvoir les mobiliser et de les utiliser à bon escient. Mais c'est là un problème qui se pose aussi à l'échelle de toute la Belgique et qui pourra seulement être résolu en procédant à une transformation profonde des

mécanismes d'accumulation et à une réforme du marché des capitaux comportant notamment la nationalisation des banques de dépôts.

\* \* \*

Le fédéralisme fournit un cadre favorable à l'élargissement de la démocratie puisque la création, dans chacune des trois régions, d'une assemblée dotée de pouvoirs étendus rapproche les centres de décision de la population directement concernée par ces décisions.

Le fédéralisme offre de ce fait des possibilités nouvelles pour démocratiser les prises de décision, pour accroître la participation des masses populaires au choix des mesures qui seront mises en œuvre, pour faire en sorte que les plans de développement soient conçus et réalisés en assurant la primauté aux intérêts de la collectivité.

Les organisations syndicales auront un rôle de premier plan à jouer dans ce domaine, car c'est dans une large mesure par leur canal que les travailleurs seront associés à l'élaboration de ces plans et au contrôle de leur exécution.

Les organisations syndicales ne devront donc pas seulement participer à l'activité des sociétés publiques d'investissement et des bureaux de planification. Elles devront en être l'élément moteur et leur participation devra, elle aussi, avoir un caractère foncièrement démocratique, ce qui implique une liaison régulière entre les mandataires responsables et leurs mandants, l'information, la discussion, la détermination des objectifs, bref une liaison vivante entre la masse des travailleurs et les responsables de la mise en œuvre des plans.

C'est ainsi, en veillant toujours à accroître la participation populaire aux décisions, qu'il sera possible d'assurer le développement de toutes les régions du pays, dans le cadre d'un fédéralisme démocratique, étape nécessaire vers une Belgique socialiste.

Aux Editions  
du Cercle d'Education Populaire

VIENT DE PARAITRE

## LE VIETNAM

de la guerre à la victoire

par **Charles FOURNIAU**

Secrétaire général de l'Association d'Amitié  
franco-vietnamienne

Ce petit livre a pour ambition  
d'aider à faire le point et prend  
date. Il part d'une affirmation —  
que le futur confirmera ou infir-  
mera — à savoir que l'année 1968  
aura été celle où la victoire vietna-  
mienne est apparue comme acquise  
virtuellement, la guerre étant en-  
trée dans sa phase ultime...

**Au sommaire** : Le tournant de la guerre :  
Printemps 68 — La guerre du Vietnam et  
la crise américaine — Les leçons de la  
Révolution vietnamienne — Une victoire de  
l'Homme et du marxisme — La lutte  
armée — Le prolétariat, force dirigeante —  
Document : Programme politique de l'Al-  
liance des Forces Nationales, Démocratiques  
et de Paix du Vietnam.

112 pages **74 F + 3 F port**

## LA FEMME A-T-ELLE LE TEMPS DE VIVRE ?

**2<sup>e</sup> Semaine de la Pensée Marxiste à Bruxelles**

**Au sommaire** : Préface : Roger Garaudy —  
**Travail égal, salaire égal** : Marthe Van de  
Meulebroeke, Madeleine Vignes, Annie Mas-  
say — **La Femme dans l'Art** : Bob Claes-  
sens — **La Femme, la vie, l'amour** : Fran-  
çoise Lazard, le chanoine Pierre de Lochet,  
Marcelle Huraux-Barjonet — **La Femme et  
ses responsabilités devant les problèmes  
actuels** : Jeanne Laurent, Marlise Ernst-  
Henrion, Rosine Lewin.

Avec toutes les questions et inter-  
ventions du public et les réponses  
des orateurs.

232 pages **133 F + 6 F port**

**A verser au C.C.P. 8407.68  
du Cercle d'Education Populaire,  
a.s.b.l., Bruxelles 4**

POUR TOUTE COMMANDE  
DE PLUS D'UN OUVRAGE, LES FRAIS  
DE PORT SONT A NOTRE CHARGE.

## **réformes de structure technocratiques ou démocratiques à l'université**

*« Le socialisme est au bout de toutes les avenues du capitalisme contemporain, le socialisme apparaît directement et pratiquement dans chaque disposition importante constituant un pas en avant sur la base de ce capitalisme moderne. »*

(V.I. LENINE).

Depuis le risorgimento de l'université, deux forces antagonistes s'opposent : celles qui luttent pour une réforme démocratique et celles qui luttent pour une réforme technocratique.

Les premières veulent transformer les fondements de l'université. Transformer les fondements signifie :

— axer la formation des universitaires non pas sur la conservation des rapports de production existants dans la société capitaliste, mais bien sur leur nécessaire modification ;

— faire participer, par le truchement des mandataires démocratiquement élus, les masses universitaires à la direction et à la gestion de l'université ;

— bouleverser les rapports humains qui se nouent entre les différents corps de la communauté universitaire et en particulier entre enseignants et « enseignés » ;

— favoriser la recherche en la soustrayant à l'emprise prépondérante des intérêts privés et en accordant une place cruciale à la recherche fondamentale.

En luttant pour la transformation des fondements de l'université, on crée un ensemble de conditions qui facilitent le passage au socialisme. Voilà pourquoi les premières forces sont révolutionnaires.

Quant aux secondes, elles ont compris que pour tout conserver, il faut tout transformer. La transformation pour laquelle elles luttent vise à faire de l'université un outil plus efficient aux mains de la bourgeoisie. Elles veulent adapter l'université aux conditions actuelles du capitalisme moderne. Elles sont donc,

en définitive, pro-capitalistes et anti-révolutionnaires puisqu'elles tendent à renforcer le pouvoir de la bourgeoisie.

A côté de la contradiction principale qui oppose ces deux forces, on trouve encore une série d'autres forces secondaires.

Il y a encore toujours les tenants de l'Ancien Régime qui restent à l'affût de toute occasion pour réinstaurer leur pouvoir ou plus exactement pour instaurer une oligarchie de mandarins élargie à quelques mandarinants. Il serait léger de sous-estimer l'importance de ce danger. Après l'appel des forces de police sur le campus de l'U.L.B. en décembre 1968, on a vu que l'ancienne droite a relevé la tête : les mandarins ont tenté, à la faveur de la division des forces progressistes, de regagner le terrain qu'ils avaient perdu. Dans de telles circonstances, certaines alliances entre mandarins et jeunes colonels sont toujours à craindre.

Il y a ensuite ceux qu'on qualifie d'enragés. Ce sont ceux qui ont contesté pour contester sans tracer des perspectives d'action, ceux qui ont continué l'occupation après le 23/24 juin alors qu'elle était devenue sans objet, ceux qui ont tenté d'organiser le sabotage de la conférence Garaudy. En lui-même, ce groupe ne représente plus qu'un zeste de sa force passée mais son influence idéologique demeure vivace dans certains milieux de gauche. Elle se caractérise surtout par une propension maligne à boycotter toute réforme quelle qu'elle soit, par une volonté d'utiliser dans n'importe quelle circonstance des formes de lutte « à sensation », par une aversion marquée envers la participation active aux structures démocratisées et, en dernière instance, par une certaine mélancolie due au fait qu'on n'a pas encore fait la révolution.

A certains moments, il est possible qu'une de ces forces secondaires devienne dominante. En outre, on peut constater dans les faits que les actions politiques des enragés de droite renforcent l'audience des enragés contestataires en même temps que certaines actions irresponsables d'enragés de gauche redonnent le blason des pires réactionnaires.

En plus de cela, la situation est mouvante et contradictoire comme dans toute période de transition. Il faut donc bien se garder de comparer les forces en présence à des armées enrégimentées. Au contraire, dans des moments critiques, en fonction de l'objet d'une lutte particulière, en fonction du terrain où elle se déroule, en fonction de l'ardeur de celui qui a déclenché l'offensive, en fonction de l'état d'esprit des troupes (combativité, mélancolie, prudence paralysante...) — des bataillons entiers peuvent passer dans le camp adverse. Classer irrécupérablement tel ou tel bataillon, a fortiori tel ou tel individu, dans l'un ou l'autre camp, en fonction de l'attitude adoptée à un moment précis de la bataille, constitue une erreur grave parce qu'elle aboutit à se priver dans l'avenir d'alliés potentiels.

Pour comprendre la guerre de mouvement qui se livre actuellement à l'université, il faut avoir à l'esprit l'essentiel, c'est-à-dire la contradiction principale constituée par un pôle technocratique et un pôle démocratique. Il nous faut donc d'abord étudier dans une première partie les caractéristiques des réformes démocratiques et technocratiques. Il nous faut ensuite analyser les forces en présence dans la communauté universitaire.

## 1. REFORMES DEMOCRATIQUES ET REFORMES TECHNOCRATIQUES

*« Le bouton disparaît dans l'éclatement de la floraison, et on pourrait dire que le bouton est réfuté par la fleur... Ces formes ne sont pas seulement distinctes, mais encore chacune refoule l'autre, parce qu'elles sont mutuellement incompatibles. Mais en même temps, leur nature fluide en fait des moments de l'unité organique dans laquelle elles ne se repoussent pas seulement, mais dans laquelle l'une est aussi nécessaire que l'autre, et cette égale nécessité constitue seule la vie du tout. »*

(F.G.W. HEGEL).

Ce qui rend la compréhension des faits universitaires encore plus difficile est que, compte tenu du développement actuel des forces productives, de l'incorporation de la science en leur sein, du rôle de l'enseignement et de la recherche comme facteurs de croissance économique, etc., la réforme démocratique englobe une réforme technocratique tout en la dépassant. On oppose souvent « formellement » ces deux réformes, c'est-à-dire sans s'apercevoir qu'il s'agit de deux pôles contradictoires dialectiquement unis.

Pour la facilité de l'exposé, nous verrons d'abord ce que ces deux réformes ont en commun, nous verrons ensuite ce qui les oppose.

### 1. 1. **Points communs entre réformes technocratiques et réformes démocratiques**

Du fait même qu'elles veulent réformer les structures de l'université, *elles s'attaquent toutes deux aux anciennes structures.*

Or, la première phase de la lutte est une phase destructive. Contester signifie en premier lieu contester les structures en place, contester l'autorité. Pendant cette première période il faut dénoncer avec violence les structures existantes qui doivent être discréditées en profondeur aux yeux des masses. Cette phase de la contestation pure constitue le pôle négatif de la lutte.

Cette phase est sans doute indispensable là où on se trouve en présence de structures atteintes d'un cancer généralisé. Pour transformer l'université, il a fallu d'abord briser, casser, faire sauter les anciennes structures. Sans la destruction de celles-ci, il est peut-être possible d'instaurer une réforme technocratique... il est probablement impossible, ne fût-ce que de jeter les fondements sur lesquels des structures vraiment démocratiques pourront un jour s'ériger. Il ne s'agit pas d'une quelconque complaisance envers les attitudes négatives qui, dans les phases ultérieures de la lutte sont autant de freins au développement de l'action des forces progressistes, mais de constater que dans la première période contestatrice, elles ont joué un rôle extrêmement positif.

Justement parce que les réformes technocratiques, autant que les réformes démocratiques s'attaquent aux anciennes structures, on a pu assister pendant la première phase de la lutte à une alliance de fait, et temporaire, entre les deux principales forces. Cette alliance entre démocrates et technocrates ou, plus exactement l'approbation ou la passivité des technocrates face à l'action menée et dirigée par les forces démocratiques et contestatrices, expliquent l'ampleur et

la puissance du mouvement lors de sa première phase. Cette alliance masque pendant toute cette période la véritable contradiction entre technocrates et démocrates. Ce n'est qu'après, pendant la phase constructive, c'est-à-dire quand on définit ce qu'il faut mettre en lieu et place de l'autorité ébranlée, que l'alliance éclate et que la contradiction fondamentale apparaît.

\* \* \*

Un deuxième point commun entre réformes technocratiques et démocratique réside dans la volonté de rationaliser l'enseignement, la gestion de l'université, l'organisation de la recherche, en un mot : la vie universitaire en général. Il y a de nombreuses années déjà que dans certaines facultés, dans certains laboratoires, sous l'impulsion de professeurs éclairés on a commencé à rationaliser l'enseignement et la recherche. Les progrès dans ce domaine diffèrent d'université à université. Mais globalement, il reste énormément à faire car les anciennes structures constituaient un frein fort puissant à cette rationalisation. La décentralisation des pouvoirs de décision vers les facultés d'abord, vers des unités de recherche et d'enseignement ensuite, permet d'atteindre un niveau d'efficacité supérieur parce qu'elle permet aux plus compétents de trancher à la place de l'administration centrale.

D'autre part, dans la mesure où la rationalisation ne se fait pas aux dépens des travailleurs de l'université (personnel scientifique, administratif, technique et ouvrier) ; dans la mesure où la rationalisation permet en matière de recherche d'être plus au fait des derniers développements de la science ; dans la mesure où, en ce qui concerne l'enseignement, la rationalisation des cours permet de transmettre le savoir le plus récent... les forces de progrès ont tout intérêt à lutter pour une rationalisation rapide mais humaine de l'université.

Souvent malheureusement les forces démocratiques laissent à la technocratie le soin de lutter pour la rationalisation qui devient de la sorte un monopole des technocrates. Ce n'est pas parce qu'au nom de la rationalisation et au nom de l'efficacité on a fait avaler pas mal de couleuvres aux progressistes qu'il ne faut pas, sur ce terrain-là également, damer le pion aux technocrates et faire la preuve dans la pratique que la démocratie peut être efficace.

\* \* \*

Un troisième point de convergence entre la réforme démocratique et la réforme technocratique se situe au niveau de la démocratisation de l'université. Pour une multitude de raisons, la technocratie s'accommode d'une certaine démocratisation interne des structures universitaires.

D'abord parce que des structures démocratisées octroient aux instances dirigeantes une autorité plus grande. Or cette autorité est nécessaire du moment qu'il faut instaurer des réformes importantes.

Une deuxième raison, liée à la précédente, résulte du fait que la démocratisation permet d'imposer des transformations à moins de frais que l'ancien système de cooptation, arbitraire et totalement détaché des masses. La démocratisation, même formelle, organise le consentement plus aisément qu'une direction anti-démocratique. Gramsci a très bien montré comment la bourgeoisie avait substitué à la domination (moment de la force) une organisation du consentement (moment de la persuasion) pour maintenir son hégémonie. Ce

que la bourgeoisie a fait au niveau de la société globale il y a un demi-siècle, elle veut le faire aujourd'hui au niveau de l'université.

En troisième lieu : en tentant « d'intégrer » les démocrates au système, en s'efforçant de récupérer le mouvement en transformant la contestation en opposition de Sa Majesté, on court-circuite les forces de progrès.

Ceci dit, l'expérience démontre que la technocratie n'accepte les réformes démocratiques que du bout des lèvres car elle sait bien que toute conquête démocratique est à double tranchant. Aussi, la moindre réforme démocratique a-t-elle été imposée par la communauté universitaire et aucun acquis démocratique n'a été offert sur un plateau d'argent. A l'U.L.B., il a fallu occuper le bloc administratif et deux facultés pour faire sauter, en 1968, des méthodes de direction et de gestion moyenâgeuses. Dans les autres universités, Liège en est un exemple récent, des méthodes de luttes similaires devront sans doute être utilisées pour amorcer le processus de démocratisation.

\* \* \*

Un dernier point commun : tant la réforme technocratique que la réforme démocratique veulent réformer la *forme* de l'enseignement. Il s'agit principalement de remplacer le cours ex-Cathédra donné par le professeur du haut de sa chaire à un auditoire passif et généralement fort nombreux par des séances de séminaires et de discussion qui exigent la participation active des étudiants. Il s'agit en outre de substituer à l'actuel système d'examens souvent qualifiés d'exercice magico-sportif basé sur une mémorisation de la matière un système de vérification des connaissances étalé sur toute l'année et fondé sur une compréhension globale du cours. Il s'agit en troisième lieu de transformer l'actuel rapport de domination enseignant-enseigné en une collaboration constructive entre étudiants et professeurs. Il s'agit enfin de permettre aux professeurs, en les intégrant dans des unités de recherche et d'enseignement, de se tenir plus aisément au courant des derniers développements scientifiques.

Si la volonté de réformer les modalités dans lesquelles les connaissances sont transmises est commune à la réforme démocratique et à la réforme technocratique, il faut avoir à l'esprit que dans les deux cas la finalité de cette réforme de la forme de l'enseignement est totalement différente. Les technocrates veulent par là former de meilleurs cadres. « Meilleurs » revêt deux sens bien distincts.

La première acception est technique : il s'agit d'accroître la qualification professionnelle de l'universitaire diplômé. Il coule en effet de source que la bourgeoisie a tout intérêt à former des cadres compétents. La plus-value extraite de l'utilisation des forces de travail formées à l'université sera d'autant plus grande que la qualification du travailleur est élevée. Vu que cette qualification est directement liée à la qualité de l'enseignement reçu, on comprend que la bourgeoisie met tout en œuvre pour que l'investissement en capital humain effectué à l'université atteigne un maximum d'efficacité.

La deuxième acception du terme « meilleur » est teintée d'idéologie : il s'agit de former des intellectuels porteurs de l'idéologie bourgeoise.

Plus le capitalisme se développe, plus sa base sociale se rétrécit : d'où la nécessité pour la bourgeoisie d'instituer dans toutes les structures sociales existantes et à l'aide des mass-média qu'elle contrôle un certain type de rapports humains, un certain climat idéologique, une certaine conception du monde qui perpétuent les rapports de production capitalistes. C'est encore Gramsci qui a mis l'accent sur le rôle croissant que jouent les intellectuels dans ce processus de persuasion des masses. A eux incombe la tâche d'obtenir le consensus actif de la population au pouvoir exercé par la bourgeoisie. Par l'intermédiaire des organes de la société civile, les intellectuels, commis idéologiques de la bourgeoisie, doivent assurer l'hégémonie de la classe dominante. Et puisque l'université forme ces intellectuels qui, après leurs études, accompliront cette mission dans les salles de rédaction, à la radio, à la T.V., dans les ministères, dans les entreprises, dans les écoles, dans les organes de l'Etat, au palais, à l'église... on saisit toute l'importance que la bourgeoisie accorde au pétrissage des cerveaux et des consciences.

Le rôle de l'université comme producteur d'intellectuels acquis à l'idéologie bourgeoise est tout à fait essentiel. La réforme de l'enseignement dans l'optique technocratique vise également à la production de porteurs plus opérationnels de l'idéologie bourgeoise. On formera des « keynésiens » plus efficaces, plus persuadés en enseignant Keynes activement par le truchement de la participation des étudiants aux cours, aux exercices pratiques... Ainsi la réforme de la forme de l'enseignement peut également mener à un endoctrinement plus intelligent et plus subtil de l'idéologie dominante.

Cette nécessité d'insuffler plus efficacement l'idéologie bourgeoise dans l'esprit des étudiants est encore renforcée par le processus de salarisation qui touche de nombreuses couches d'intellectuels. En devenant salariés, de nombreux intellectuels deviennent *objectivement* des ennemis de classe. C'est là un grand danger pour la bourgeoisie : ce nouveau salarié risque de se rendre compte que son sort est lié à celui de la classe ouvrière « classique », qu'il a sa place dans le syndicat, etc. Dès lors, la bourgeoisie doit redoubler d'efforts pour le maintenir *subjectivement* et donc idéologiquement dans son giron : une réforme judicieuse de l'enseignement peut y contribuer.

Les forces progressistes ont inscrit la réforme de l'enseignement à leur programme notamment parce qu'un enseignement basé sur la participation active de l'étudiant suscite l'esprit critique et favorise la contestation du contenu du cours enseigné. Cette mise en question débouche sur la contestation du système social. Une telle réforme facilite la réalisation d'un objectif que Garaudy a si justement défini en ces termes : « faire en sorte que l'université devienne, dans la société capitaliste, non un instrument de conservation de cette société, mais un foyer de changement ».

\* \* \*

## 1.2. Ce qui oppose la réforme démocratique à la réforme technocratique

Le premier critère de différenciation, le critère le plus important, le plus palpable aussi parce qu'il oppose quotidiennement les forces démocratiques aux forces technocratiques, concerne le niveau de démocratie pour lequel chacune des deux forces lutte.

La technocratie s'accommode, comme nous l'avons vu, d'une certaine démocratie, d'une démocratie formelle où les membres du conseil d'administration, des commissions facultaires, etc., sont élus. Les forces progressistes vont plus loin : elles veulent substituer à une démocratie de façade, une démocratie de participation.

Ce critère de différenciation joue à deux niveaux : lors de la lutte pour une démocratisation statutaire (selon le cas : après l'effondrement des anciennes structures ou lors de la transformation des anciennes structures) et lors de la lutte pour faire fonctionner, à côté des structures statutaires conquises, des structures démocratiques *parallèles* qui sous-tendent les premières.

Au premier stade, les forces progressistes tentent d'arracher une démocratie statutaire, légale, formelle, *maximale*. Elles exigent, par exemple, que la composition des organes de direction de l'université soit aussi équitable que possible ; elles exigent, en l'occurrence, que chacun des quatre corps soit représenté, sinon à la parité, du moins équitablement. Les technocrates luttent avec acharnement pour une domination du corps enseignant au détriment des trois autres corps et tout spécialement au détriment du P.A.T.O. (personnel administratif, technique et ouvrier). En outre, les forces progressistes luttent pour donner des pouvoirs délibératifs aux organes décentralisés, aux commissions paritaires facultaires par exemple, tandis que les technocrates tentent de laisser le pouvoir aux mains du collège de faculté où seuls les membres du personnel enseignant sont représentés. A ce niveau-ci, les forces progressistes luttent également pour que les formes de la démocratie de participation soient institutionnalisées : contrôle périodique des mandants sur les élus, droit d'information élargi à toute la communauté universitaire et non pas aux seuls mandataires, vote non obligatoire précédé d'assemblées d'information et de discussion, obligation pour les candidats de se présenter sur base d'un programme, etc. La technocratie s'oppose avec force à toutes ces mesures démocratiques.

Au second stade, c'est-à-dire quand un certain niveau de démocratie statutaire a été atteint, le combat pour la démocratisation se poursuit sous une autre forme. A chaque niveau de démocratie statutaire correspond une démocratie réelle qui est fonction et du niveau de cette démocratie statutaire et de la capacité qu'ont les forces progressistes de mobiliser les masses et d'utiliser leur pression pour influencer les décisions prises par les organismes mis en place. Les technocrates tentent de vider les structures démocratiques formelles de leur contenu ; par exemple, en optant pour une délégation des pouvoirs à des spécialistes non élus, par exemple, en transférant une série de compétences des organes élus à des bureaux exécutifs ou à d'autres instances, etc. A ce moment-là, les forces progressistes doivent lutter (contre les technocrates) pour faire fonctionner au maximum les organes élus et pour élargir le processus de démocratisation. Élargir le processus de démocratisation signifie : installer, puis faire fonctionner, à côté des structures démocratiques statutaires, des structures démocratiques de fait qui permettent aux masses de contrôler et de guider leurs élus. Favoriser la tenue d'assemblées mandants-mandataires (assemblées facultaires, assemblées des corps électoraux, réunions ouvertes organisées par les élus pour préparer leur travail dans les organes statutaires, etc.) est un souci constant des forces progressistes.

C'est parce que les forces démocratiques ont confiance dans la volonté progressiste des masses qu'elles doivent s'atteler à la tâche difficile qui consiste

à faire vivre ces assemblées parallèles. Laisser parler, laisser s'exprimer la communauté universitaire permet de décupler l'impact des élus progressistes au sein des structures démocratiques statutaires. Les masses doivent continuellement chamberer leurs élus d'abord pour accroître leur force de frappe, ensuite pour éviter qu'ils ne soient récupérés par l'adversaire qui dispose, dans un milieu comme l'université, d'une gamme inouïe de moyens de pression.

Le critère de différenciation opère à ces deux niveaux.

Les structures démocratiques parallèles fonctionnent d'autant plus aisément que les gens qui y viennent ont le sentiment de pouvoir influencer les décisions prises par les organes statutaires.

Des structures parallèles qui ne débouchent pas sur un changement, qui ne disposent pas d'un certain pouvoir de fait tournent à vide. Dès lors, il faut, à chaque étape de la lutte, montrer les limites des structures statutaires et formelles, il faut démasquer les manœuvres des technocrates qui veulent rester en-deçà de ces limites... mais si l'on se sert de ces structures statutaires pour mieux faire fonctionner les structures parallèles réellement démocratiques, si l'on s'en sert comme d'un tremplin pour conquérir de nouveaux objectifs progressistes, il ne faut pas scier ce tremplin à sa base faute de quoi on effectuera un plongeon non contrôlé dans le vide. Un tel plongeon est fait par tous ceux qui axent leur lutte autour de directives de non-action telles que : dénonçons et démasquons ; du bon, du beau, du boycott ; attention aux otages, etc.

Articuler la lutte à tous les niveaux des structures existantes, approfondir le contenu démocratique des structures formelles à l'aide des structures parallèles, diffuser la pression qu'exercent les masses en un point vers tous les autres points de lutte, amplifier la voix des masses en suscitant des assemblées où elles peuvent s'exprimer... telle est la réponse des forces progressistes aux manigances machiavéliques des technocrates et aux gesticulations apocalyptiques des anciens combattants de la contestation.

\* \* \*

Le deuxième critère de différenciation concerne la lutte pour une université pluraliste. Par pluraliste nous entendons ici — et cette définition ne recouvre pas du tout l'acception courante — un enseignement qui, en sciences humaines principalement, est fondé sur l'idéologie marxiste et sur l'idéologie non marxiste.

A l'heure actuelle, l'université dispense à quelques rares exceptions près un enseignement fondé sur l'idéologie bourgeoise. La base philosophique de l'idéologie bourgeoise peut être multiple : croyante ou athée, néo-positiviste ou phénoménologique... En économie politique, on peut se prétendre keynésien ou marginaliste... Toute cette luxuriante diversité possède un point commun : elle vise à conserver les rapports de production capitalistes.

Fonder une véritable université pluraliste exige une réforme non plus uniquement de la forme de l'enseignement mais encore du contenu des cours. Pour tous les cours généraux à base idéologique nettement marquée — histoire contemporaine, éléments d'économie politique, philosophie générale, principes du droit, par exemple — il s'agit d'enseigner aux côtés de l'idéologie bourgeoise, l'idéologie marxiste qui seule explique et conteste les rapports de

production existants tout en traçant une perspective positive pour les remplacer. Nous disons « cours généraux à base idéologique nettement marquée » parce qu'il ne faut pas, sous peine d'alourdir par trop les études, dédoubler tous les cours. Même en sciences humaines une série de cours plus techniques peuvent demeurer en commun.

Trois écueils sont à éviter. Le premier tend à faire passer pour marxiste un enseignement sur le marxisme dispensé par un non-marxiste. Une analyse bourgeoise de Marx relève bien entendu de l'idéologie bourgeoise et non pas du marxisme. Cela va de soi. Un deuxième écueil concerne l'option. L'étudiant pourrait choisir : soit suivre le cours marxiste, soit suivre le cours non marxiste. Une telle option n'est pas sérieuse : elle peut se fonder sur une série de critères parfaitement étrangers au contenu du cours. En outre, le conditionnement pré-universitaire, particulièrement sensible en candidatures, défavorise évidemment le marxisme. Et puisque c'est, en lieu principal, en candidatures que les cours généraux sont dispensés, on comprend aisément qu'une telle option ne peut pas se prétendre pluraliste. Un troisième écueil consiste à faire croire qu'en modernisant les formes dans lesquelles l'enseignement est donné (suppression des cours ex-cathedra, augmentation du nombre de séminaires de discussion, transformation du système des examens) on débouchera sur un enseignement pluraliste au sens où nous l'avons défini. L'attitude critique d'une telle réforme, développe, favorise certes une certaine distanciation envers la matière enseignée. Mais de la critique d'un cours « bourgeois » ne jaillit pas spontanément une conception marxiste du monde. Voilà pourquoi il faut lutter pour instituer à côté de l'enseignement de l'idéologie bourgeoise, l'exposé de la pensée marxiste.

Si l'on veut transformer l'université bourgeoise en un foyer de critique de la société, il faut obliger quiconque d'étudier les deux grandes conceptions du monde qui s'affrontent aujourd'hui. Seul un tel système d'enseignement pourra se réclamer du libre-examen : chaque étudiant, après confrontation critique et en pleine connaissance des deux pensées antagonistes, disposera de données suffisantes pour effectuer un choix rationnel.

Faut-il dire que sur ce point, les technocrates s'opposent farouchement aux démocrates ? Faut-il ajouter que même au sein des forces progressistes la lutte pour une telle université critique n'est pas fort avancée ? Faut-il conclure qu'il s'agit donc d'un objectif à long terme que l'on n'est pas proche de réaliser ?

Selon les forces sur lesquelles on peut compter dans chaque faculté, selon les enseignants marxistes dont on dispose — la formation d'un chercheur, d'un enseignant marxiste est chose particulièrement ardue puisque le marxisme étant encore souvent tabou à l'université, le marxiste en Europe occidentale est obligatoirement un autodidacte — on pourra progressivement contrer l'université bourgeoise dans ce qu'elle a de plus intimement, de plus fondamentalement bourgeois, à savoir l'enseignement de l'idéologie de la classe dominante. Ce n'est qu'ainsi que l'université pourra devenir « un centre de réflexion permanente, contestant les finalités et le fonctionnement actuels de la vie économique, sociale et politique. » Ce n'est qu'ainsi que l'université pourra « agir sur la société pour la changer et la renouveler ». (Manifeste de la F.G.T.B. sur l'enseignement supérieur, 19 novembre 1968).

Le troisième critère de différenciation concerne la rationalisation de la vie universitaire. Nous avons vu que les technocrates s'érigent en porte-drapeaux de l'université rationnelle, moderne, efficace. Nous avons vu que la réforme démocratique a tout intérêt à ne pas laisser aux technocrates le monopole de la lutte pour la rationalisation. Il faut aller plus loin : il faut démontrer que la démocratie permet d'atteindre un niveau de rationalisation plus élevé que la technocratie. En effet, les mandarinants, tout comme leurs prédécesseurs, défendent des chasses gardées conquises ou à conquérir. Or rien n'entrave plus la rationalisation que les cloisonnements entre services, entre facultés, entre disciplines. De plus, aussi longtemps qu'une grande partie des recherches en laboratoire sera soumise, comme c'est fréquemment le cas aujourd'hui, aux décisions du secteur privé, elle restera le plus souvent guidée par des soucis de rentabilité à court terme qui font obstacle à une rationalisation nationale et à long terme. Puisque nos « colonels aux dents longues » ne mettent jamais en cause cet aspect de la liaison industrie-recherche, ils ne peuvent que prôner une rationalisation superficielle et à courte vue.

Il faut donc relever le défi de l'efficacité brandi par la technocratie et montrer concrètement que seule une réforme démocratique peut rationaliser harmonieusement l'université.

\* \* \*

Un quatrième critère a trait à la recherche scientifique. Nous serons très succincts dans ce domaine. Non pas que ce critère soit sans importance — il est au contraire primordial — non pas qu'il soit sans intérêt pratique — une lutte quotidienne est menée notamment par la F.G.T.B. pour réaliser une recherche scientifique digne de ce nom — mais une étude sérieuse de ce critère et des deux options, technocratique et démocratique, qu'il permet de distinguer nécessiterait un exposé beaucoup trop approfondi.

Nous dirons simplement qu'en cette matière, les forces progressistes luttent notamment pour faire triompher trois principes :

- une coordination et une planification de la recherche sur le plan national ;
- une réelle indépendance de la recherche par rapport au secteur privé ;
- un développement de la recherche fondamentale.

A des degrés divers, les technocrates s'opposent à une telle conception de la recherche.

\* \* \*

Voilà ce qu'ont en commun et ce qui oppose les réformes technocratiques et les réformes démocratiques. On peut donc bien affirmer, sans risquer de trop se tromper, que la réforme technocratique est à la réforme démocratique ce que le bouton est à la fleur.

La réforme démocratique a encore d'autres caractéristiques que celles que nous avons esquissées. Elle exige encore une démocratisation externe de l'université, une plus grande autonomie de l'université, etc. mais il s'agit là surtout de combats politiques et syndicaux à mener en dehors de l'université. Voilà

pourquoi nous nous sommes crus dispensés d'en parler dans le cadre de cet article.

A partir de l'exposé ci-dessus, on peut entamer une analyse des forces en présence à l'université. Nous dirons que sont progressistes — et pas nécessairement « de gauche » — nous reviendrons sur cette distinction — ceux qui luttent pour une réforme démocratique de l'université. Cette définition est utile parce qu'elle permet d'éviter les écueils qui découlent d'une transposition superficielle des notions « gauche » et « droite » à l'université.

## 2. FORCES PROGRESSISTES ET FORCES TECHNOCRATIQUES A L'UNIVERSITE

*« La stratégie des réformes est essentiellement une stratégie des alliances qui, en définitive, est toujours le problème central de tout processus révolutionnaire. »*

E. BERLINGUER,  
Secrétaire général adjoint du P.C.I.

On peut diviser la communauté universitaire en quatre grands corps selon la fonction principale que chacun d'entre eux remplit à l'université :

- le personnel enseignant
- le personnel scientifique (assistants et chercheurs)
- le personnel administratif, technique et ouvrier
- les étudiants.

Les forces progressistes et technocratiques ont des adhérents plus ou moins nombreux dans chacun de ces quatre corps. Avant d'analyser le rapport de forces entre technocrates et démocrates au sein de chacune de ces entités, il nous semble utile de réfléchir un instant à la signification que revêt la lutte de classe à l'université.

Il est scientifiquement absurde et fondamentalement anti-marxiste de transposer mécaniquement la lutte de classe à l'université en assimilant les professeurs aux capitalistes et les étudiants aux prolétaires. Lénine définit la situation de classe d'un individu en fonction de la place qu'il occupe dans la production : conformément à ce critère uniquement, il est impossible de ranger le personnel enseignant parmi la bourgeoisie et les étudiants parmi la classe ouvrière. L'université n'est pas une entreprise capitaliste comparable aux A.C.E.C. : les professeurs ne sont donc pas plus des patrons capitalistes que les étudiants ne sont des prolétaires.

En effet, ce n'est pas parce qu'un nombre de plus en plus grand d'étudiants deviennent *après leurs études* des salariés que *pendant leurs études* ils seraient à comparer à des prolétaires par anticipation. A l'université, l'étudiant ne crée pas un atome de plus-value, il n'est ni salarié, ni exploité. Quant aux professeurs, ils ne s'accaparent pas d'une parcelle de plus-value *en ensei-*

gnant. En enseignant, ils participent à un investissement intellectuel qui permettra au futur travailleur, qu'est l'étudiant, de vendre sa force de travail plus cher sur le marché du travail. Si l'étudiant n'est pas un exploité, le professeur ne saurait être son exploiteur.

Certes, il se crée dans l'université bourgeoise des rapports de domination « enseignants-enseignés » qui présentent, sous certains aspects, de multiples analogies avec les rapports qui s'installent entre patrons et travailleurs. Le dévoilement de ces rapports de subordination a constitué un moteur d'une extraordinaire puissance lors de la phase contestatrice. Mais ces rapports pris en eux-mêmes — et quelle que soit l'importance de leur prise de conscience — ne fondent pas une relation exploiteur-exploité, ils ne fondent pas l'appartenance à l'une ou l'autre classe sociale.

Etre de gauche implique une vision du monde qui veut transformer la société d'une certaine façon : l'homme de gauche se réclame de la lutte que mène la classe ouvrière pour son émancipation, pour l'instauration d'une société socialiste. Dans les luttes universitaires, une série de gens adoptent une attitude progressiste. Ils ne sont pas pour autant de gauche pour la simple raison qu'ils ne font pas le lien entre leur combat à l'université et la lutte de la classe ouvrière et de ses alliés. L'homme de gauche, par contre, est conscient que son action à l'université s'insère dans un contexte global, dans une stratégie générale de réformes anti-capitalistes. Il devrait donc logiquement faire partie de l'avant-garde des forces progressistes. A cause de certaines déviations gauchistes et anarchistes qui touchent principalement les éléments de gauche des forces progressistes, il n'en est pas toujours ainsi. On constate que certaines composantes des forces progressistes qu'on ne peut pas qualifier « de gauche » jouent à l'université un rôle plus positif que certains hommes de gauche. C'est là un phénomène nouveau, intéressant et important. Il s'explique de la manière suivante : à la faveur du mouvement de contestation qui a bouleversé pas mal de valeurs reçues, beaucoup de membres « a-politiques » de la communauté universitaire ont brutalement pris conscience de l'aliénation des structures hiérarchisées de l'université. Ils ont découvert leur situation de « dominé ». Ils ont flambé pour des réformes profondes de l'université. Ils n'ont pas pour autant fait le pas entre leur lutte et la lutte anti-capitaliste... mais ils peuvent devenir des militants extrêmement dévoués, extrêmement consciencieux et extrêmement efficaces. Ils peuvent faire partie à l'université d'une avant-garde des forces progressistes alors que certains hommes de gauche ne sont tout au plus qu'à l'avant-garde du soutien à la lutte armée en Colombie.

De tout ce qui précède, il ne faut nullement déduire qu'il n'y a pas de lutte de classe à l'université. La bataille pour une réforme démocratique est une bataille de classe qui rejoint le combat de la classe ouvrière et les forces progressistes sont, qu'elles en soient conscientes ou non, des alliés de la classe ouvrière. Ce que nous avons voulu indiquer, c'est qu'il faut éviter d'assimiler la lutte de classe à une lutte entre étudiants et professeurs. Cette indication a toute son importance quand on aborde le problème des alliances dans la lutte pour les réformes démocratiques.

Voyons, à la lumière de cette analyse, quels sont les supports des forces démocratiques dans les quatre corps de la communauté universitaire.

### a) *Le personnel enseignant*

Dans certaines facultés (Droit, Sciences politiques, sociales et économiques, Sciences appliquées, etc.) de nombreux membres du corps enseignant sont liés directement à l'entreprise privée ou à l'appareil d'état bourgeois. Parfois ils siègent dans des conseils d'administration de sociétés anonymes ; parfois ils sont engagés par des sociétés privées comme conseillers juridiques, économiques, financiers, technologiques ; certains gèrent d'importants cabinets d'affaires ; d'autres occupent des fonctions dirigeantes dans les organes de l'appareil d'état ou de la société civile. Dans certaines facultés, le cumul est devenu la règle. Ces professeurs ont donc beaucoup de motifs pour lier leur sort à celui du capital.

Mais même si le professeur d'université reste avant tout un enseignant et un chercheur, il fait partie de la strate sociale supérieure de la société et ses rapports humains l'insèrent dans un milieu évidemment bourgeois. Dès lors, un chef de service d'hôpital universitaire, un professeur de mathématique ou de physique nucléaire qui n'a aucune attache directe de nature économique ou financière avec le capital fréquente la haute société et appartient de fait à l'establishment. Il devient de la sorte aisément porteur de l'idéologie bourgeoise. Et c'est tout naturellement qu'il instaure à l'université des rapports de domination avec ses collaborateurs, ses assistants, ses étudiants ; c'est tout naturellement qu'il se sent à sa place dans les organismes dirigeants des structures hiérarchisées de l'université.

Néanmoins, du fait qu'en tant qu'enseignant, il n'appartient pas objectivement à la bourgeoisie, il peut également subir l'influence de l'idéologie marxiste. Le rayonnement des idées marxistes, malheureusement terni par des années de dogmatisme et par certaines erreurs dramatiques commises dans les pays socialistes, permet de contrecarrer, du moins dans de nombreux cas, l'influence de l'idéologie bourgeoise.

En outre, la C.G.S.P., là où elle est implantée dans le personnel enseignant et là où elle regroupe dans une même section syndicale personnel scientifique et enseignant — ce qui est le cas à l'U.L.B. — peut faire basculer une frange importante du personnel enseignant dans le camp des forces progressistes.

Il est donc tout à fait faux de ranger le corps enseignant en bloc dans les forces technocratiques.

Dans des moments critiques, quand les forces progressistes sont à l'offensive, on peut compter sur des appuis décisifs dans le corps enseignant. S'aliéner ce soutien en prônant notamment des théories erronées sur les professeurs-patrons relève d'une conception étriquée des alliances dans le monde universitaire.

### b) *Les étudiants*

L'étudiant se trouve dans l'antichambre de la vie productive : il ne sait pas encore à quelle classe sociale il appartiendra. Sa situation, essentiellement transitoire, le rend particulièrement perméable à une série d'influences idéologiques contradictoires.

L'origine sociale de l'étudiant, par l'ensemble des représentations mentales qu'elle induit dans l'esprit des jeunes, exerce une influence importante sur la conscience de classe de l'étudiant. La plupart des étudiants de notre pays sont issus de la bourgeoisie, de la classe moyenne ou bien encore de cette fraction du prolétariat qui, grâce à la valeur supérieure de sa force de travail, peut accéder à un niveau de revenus plus élevé, si même il s'avère insuffisant pour faire face au financement complet des études. Comme, pour cette dernière catégorie, le taux de rémunération supérieur a souvent estompé la conscience de classe, il faut constater que, dans l'ensemble, les attaches familiales des étudiants déterminent une attitude hésitante à l'égard du mouvement ouvrier.

Du fait qu'en étudiant, il étudie aussi de l'idéologie bourgeoise, il existe chez lui une confrontation permanente entre l'objet de ses études et la réalité que la vie lui permet d'observer quotidiennement. Il ne peut manquer d'être frappé par l'opposition criante entre la représentation qu'on lui propose du capitalisme et la réalité : chômage, déclin économique régional, croissance économique faible, absence de rationalité dans l'organisation de l'économie, perturbations monétaires... autant de phénomènes qui démentent quotidiennement les discours apologétiques sur le Welfare State. Chaque journée d'étude met en évidence la contradiction entre les valeurs humanistes qui furent celles de la bourgeoisie à son époque ascendante et la pratique qui les bafoue. Il observe l'indigence intellectuelle de l'anti-communisme primaire qui fleurit dans certains enseignements. En somme, bon nombre d'étudiants sont conscients, confusément peut-être, qu'une série de problèmes se posent qui mettent en cause les structures de la vie économique et sociale du pays.

De plus, le caractère transitoire de leur situation et leur fonction même de porteur d'idéologie provoquent chez les étudiants une certaine curiosité idéologique qui rend possible leur adhésion au marxisme-léninisme, seule philosophie cohérente qui peut rendre compte de l'anarchie capitaliste et les engager dans le chemin du combat pour une société nouvelle. Cette adhésion comporte cependant, de par ses origines, un danger de fragilité.

L'agression américaine au Viet-Nam, la Pax Americana que les Etats-Unis imposent en Amérique latine... ont causé, dans toutes les couches de la jeunesse, un profond dégoût contre l'impérialisme américain qui se mue souvent en un sentiment anti-capitaliste. Quelles que soient par ailleurs les formes peu orthodoxes, peu classiques, parfois paradoxales, parfois insolites, souvent extravagantes et toujours confuses que ce sentiment anti-capitaliste revêt, il s'agit en définitive avant tout d'un sentiment de révolte contre la « société de consommation », contre ses formes les plus aliénantes. C'est un sentiment profond dirigé contre les aspects les plus révoltants, les plus déshumanisants du capitalisme monopoliste d'état. Ce sentiment de révolte partagé par de très larges couches de jeunes — le succès des marches anti-atomiques et des manifestations contre la guerre du Viet-Nam l'atteste — s'est concrétisé dans les milieux étudiants par une contestation de l'université en ce qu'elle a de plus typiquement bourgeois.

Le mouvement de contestation, de par l'immense brassage d'idées qu'il a engendré, a fait, pendant un certain temps, basculer des masses étudiantes dans le camp progressiste. Ce brassage d'idées a élevé le niveau de conscience poli-

tique des étudiants. Mais, du fait même que le public étudiant se renouvelle constamment, il faut continuellement lutter pour que l'acquis d'une génération d'étudiants soit transmis à la prochaine génération.

Enfin, la précarité croissante de son avenir professionnel dans une société où le chômage des forces de travail intellectuelles se développe parallèlement à la salarisation d'un nombre croissant de professions libérales, exerce sur l'étudiant une influence globalement positive. Il se rend compte de plus en plus nettement de ce que sera sa vie au sein du capitalisme. Il prend conscience, surtout vers la fin de ses études, que c'est du côté du monde du travail qu'il devra chercher appui.

Tracer la résultante de toutes ces influences n'est pas simple. Nous pensons néanmoins pouvoir conclure, en voyant les faits universitaires d'une façon dynamique, que de plus en plus les idées de progrès pénètrent au sein des masses étudiantes. Les influences négatives sont en perte de vitesse. Les influences positives se renforcent de manière accélérée. Le mouvement de contestation a bien entendu eu une incidence globalement fort positive même s'il a, accessoirement, engendré une série de déviations gauchistes et anarchisantes.

La lutte au sein de la communauté étudiante entre progressistes et technocrates prend des aspects fluctuants. Quand les forces progressistes sont à l'offensive, de larges masses étudiantes les rejoignent ; par contre, les forces technocratiques peuvent, dans des périodes de basse tension politique, compter sur la passivité, voire sur l'adhésion, de nombreux étudiants.

Si la base progressiste au sein des masses étudiantes demeure précaire, elle constitue néanmoins la force de frappe du mouvement. En effet, seuls les étudiants peuvent mobiliser des masses importantes dans le monde universitaire.

### c) *Le personnel scientifique*

Dans le bain idéologique que constitue l'université, la bourgeoisie exerce bien sûr une influence sur le personnel scientifique. Cette influence n'est sans doute plus prépondérante après que le mouvement de contestation a ébranlé une communauté universitaire.

Pour trois raisons principales, le corps du personnel scientifique peut constituer un bloc important au sein des forces progressistes.

D'abord les membres du personnel scientifique sont des salariés dans l'acception classique du terme.

Ensuite, ils subissent, au même titre que les étudiants, l'aliénation des structures hiérarchisées de l'université.

En troisième lieu, l'organisation syndicale y compte des forces importantes.

Un facteur de poids, parfois fort négatif, intervient régulièrement : l'insécurité d'existence des assistants et chercheurs (contrats à temps de deux années en moyenne) les rend fort dépendants du patron ou des autorités académiques. La menace concernant le non-renouvellement du contrat constitue une arme fort efficace pour ramener un militant progressiste à la raison. Quand le mou-

vement démocratique est dans sa phase ascendante, les militants se sentent soutenus par les masses et ce moyen de pression n'a pas beaucoup d'impact ; par contre, quand les forces technocratiques sont à l'offensive, quand, à la suite de l'annonce de mesures de répression, par exemple, un vent de panique souffle dans la communauté travailleuse de l'université, une telle arme peut, temporairement, s'avérer efficace. (De là l'importance politique de la lutte pour un statut du chercheur, pour l'obtention d'une carrière scientifique).

Un deuxième facteur négatif est formé par des poussées gauchistes et anarchisantes qui, moins marquées qu'en milieu étudiant, exercent également une influence sur le personnel scientifique.

Si, ici également, on veut tenter de tracer la résultante de ces influences, on peut conclure à une nette prédominance des forces progressistes dans le personnel scientifique de l'université. Grâce au mouvement de contestation, le personnel scientifique a pris conscience de lui-même, c'est-à-dire qu'il a pris conscience de ses intérêts spécifiques et de son insertion dans la lutte pour des réformes démocratiques. C'est là un des effets les plus réels, les plus importants — et sans doute les plus durables — du mouvement de contestation sur la vie politique de la communauté universitaire.

#### d) *Le personnel administratif, technique et ouvrier*

Objectivement et subjectivement, il ne fait pas de doute que le P.A.T.O. fait partie intégrante de la classe ouvrière.

A l'université, le P.A.T.O., bien que relativement bien organisé dans ses organisations syndicales, n'a pas de longue tradition de lutte. En outre, les organisations syndicales, habituées à lutter principalement pour des revendications immédiates, montrent parfois quelques hésitations à lancer leurs effectifs dans une bataille pour une réforme de structure démocratique. Ces hésitations peuvent énanmoins être assez facilement vaincues si les instances syndicales dirigeantes éclairent le sens de cette nouvelle lutte.

Le danger anarchisant est inexistant chez ces travailleurs qui savent d'expérience que ce qu'ils ont arraché au capital, ils l'ont conquis grâce à leurs organisations. Quant à la phrase ultra-révolutionnaire, elle exaspère au lieu de convaincre. La droite technocratique tente d'ailleurs d'utiliser cette exaspération pour dresser le P.A.T.O. contre les étudiants et contre les forces progressistes.

Globalement, le corps des P.A.T.O. fait en bloc partie des forces progressistes. Mais, compte tenu de son impact minime sur l'évolution du mouvement à l'université — vu qu'il n'exerce ni une fonction de recherche, ni une fonction d'enseignement — il constitue une force d'appoint plutôt qu'un fer de lance. C'est néanmoins un allié sûr, solide, parce que conscient de l'insertion de son combat à l'université dans l'ensemble de la lutte de la classe ouvrière.

\* \* \*

Les forces progressistes comptent des soutiens dans les quatre corps de la communauté universitaire. Chaque progressiste responsable doit tenir compte de ce fait crucial. A chaque étape de la lutte, il tentera d'élargir ce réseau d'alliances.

L'alliance privilégiée, qu'il faut défendre comme la prunelle de ses yeux, est formée par la soudure entre les forces progressistes au sein des étudiants et les forces progressistes au sein du personnel scientifique. Respecter cette alliance, renforcer cette soudure constitue un objectif fondamental du mouvement démocratique. Cette alliance privilégiée trouvera tout naturellement l'appui du P.A.T.O. Du moins si elle évite de tomber dans des écueils gauchistes.

Une réforme démocratique ne pourra être réalisée que si cette soudure tient et si d'autre part les forces progressistes au sein du personnel enseignant la soutiennent. Il faut donc éviter à tout prix une opposition en bloc du corps professoral.

Il est bien vrai que « la stratégie des réformes est essentiellement une stratégie des alliances ». Pour consolider ces alliances, il est deux préceptes qu'il faut respecter scrupuleusement : d'abord, l'alliance ne peut se renforcer que si les objectifs de la lutte sont fixés en commun, après discussion, par chacune de ses composantes ; ensuite, certaines différences d'appréciation au sein des forces progressistes dans chacun des quatre corps doivent être surmontées à chaque nouvelle étape de la lutte... c'est dire que toute alliance nécessite certains compromis. Loin de freiner la lutte, ces compromis permettent d'aller au combat avec un maximum de forces.

L'articulation de la lutte pour des réformes démocratiques à tous les niveaux des structures existantes doit également être comprise comme l'articulation de la lutte au sein des différents corps de la communauté universitaire. Seule une telle stratégie des alliances permettra de faire triompher une réforme démocratique à l'université.

\* \* \*

En guise de conclusion, nous tenons à formuler une seule remarque : il est bien sûr utopique de croire qu'on puisse réaliser le nirvâna de la démocratie au sein du capitalisme monopoliste d'état, dans nos sociétés foncièrement antidémocratiques. Le niveau de démocratie qu'on pourra atteindre à l'université est fonction d'une infinité de facteurs : il dépend du niveau de démocratie atteint dans la société ; il dépend de la lutte que mènent les syndicats et les partis politiques qui se réclament de la classe ouvrière ; il dépend du niveau de conscience qu'a acquis la communauté universitaire, de sa capacité d'organisation, de la solidité des alliances nouées entre les forces progressistes des quatre corps. Se perdre en conjectures sur les limites que la réforme démocratique peut atteindre dans le cadre du capitalisme contemporain n'a pas beaucoup de sens : la vie tranchera ce problème. Mais ce qui compte c'est de lutter pour obtenir une réforme aussi démocratique que possible.

Chaque détachement du mouvement progressiste mondial a sa tâche à remplir. C'est en luttant à l'université pour la réforme démocratique de l'université que les membres de la communauté universitaire contribueront le plus efficacement à la lutte générale pour le socialisme.



Roger Semville — 1963 : « La Fleur aux lèvres » (Espoir pour l'Espagne) en hommage à Léo Ferré pour sa chanson « Mon ami l'Espagnol de la rue de Madrid »

## **les arts plastiques et l'homme**

Qu'on le veuille ou non, le monde des formes se cherche, se façonne aujourd'hui partant d'une double orientation de l'action des hommes. Invention, appropriation et utilisation des techniques artistiques et scientifiques, recherche, création et jouissance des formes.

Souvent liées dans le passé, ces démarches se sont pour une grande part d'entre elles scindées au cours du développement de la civilisation machiniste.

Elles empruntent depuis quelque temps déjà des chemins différents, quelquefois divergents.

Affirmer que le triomphe du machinisme et la naissance d'une civilisation technique plonge les créateurs et le public dans des contradictions qui les séparent, les éloignent l'un de l'autre est devenu un lieu commun.

Pourtant, cette somme de re-

cherches, de démarches obéit à une poussée générale de la vie des hommes, qui par l'action créatrice, scientifique et artistique, tente de surmonter les contradictions qui se dressent sur leur chemin.

Cette volonté commune évolue vers une compréhension de ce qui s'annonce de nouveau. Elle essaie de saisir les faits qui vont l'influencer ; elle participe d'une prise de conscience qui permet d'entrevoir une évolution qui passe du particulier au général.

Opposées et contradictoires, certaines orientations permettent de déceler des rapports plus logiques, plus sensibles entre les raisons du développement de la science et de l'art, et les besoins de la vie humaine.

Ainsi, leur rencontre nous a donné le cinéma et la télévision.

Pourquoi les arts plastiques échapperaient-ils à cette poussée de la vie ?

Si une sclérose paralyse les arts, tels qu'on les a vécus, cela est dû au fait qu'ils ne cadrent plus qu'avec une partie des besoins humains.

Ici, un bref rappel nous paraît utile.

Vous savez d'où nous venons. Vous vous souvenez de ce qui se demanda, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, dans le domaine des arts plastiques, pour satisfaire le goût. Vous connaissez, exécutés dans ce langage codifié, passe-partout, qu'est l'académisme, les scènes de genre, les portraits, les natures mortes, les paysages, reflets de la déchéance et de l'abandon.

Pas mal de changements se sont opérés depuis à des rythmes tantôt lents, tantôt rapides. Ces derniers temps, le rythme s'est singulièrement accéléré : abstrait froid, abstrait chaud, réalisme transfiguré, nouveau réalisme, Pop art, Op art, j'en passe certainement.

Autant d'essais de destruction délibérée, préméditée ou instinctive des codifications académiques.

Gardons-nous toutefois, face à cette succession rapide des formes et des essais de style, au rythme effréné des recherches, à la violence des oppositions d'écoles, de tirer des conclusions hâtives et négatives.

Le désordre qui paraît régner dans toutes les créations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours n'est que superficiel.

Certes, tout ce qui s'est fait et

se fait, laisse souvent apparaître une poussée individualiste exacerbée, où chaque artiste essaie d'atteindre pour soi un absolu, son absolu.

Il est néanmoins possible de déceler dans cette somme de recherches une évolution qui aboutit, entre autres, à la rénovation des techniques à portée murale et monumentale, et aussi à une volonté de reprendre contact avec la vie des hommes afin de magnifier le réel.

Plus, les expériences plastiques du XX<sup>e</sup> siècle, voilà peu affaire de spécialiste, plongent maintenant les hommes dans un monde de formes nouvelles.

Elaguées du momentané, elles agissent sur nos villes, nos campagnes, nos intérieurs, nos modes de vie, nos sens. Leur action, même dispersée, est mesurable.

Autre fait significatif : aujourd'hui annoncée et amorcée, la décentralisation culturelle, aidée par de puissants moyens de diffusion (livres, films, télévision, radio, etc.), façonne et crée un nouveau public, dans une optique différente de celle du passé.

L'évolution rapide de celle-ci se situe en deux temps face aux arts ; d'abord de l'information à la connaissance, ensuite du contact à la création.

D'apparition récente pour le large public, ce mode d'approche de l'œuvre d'art, relaie et chevauche l'ancien mode. Celui-ci continue d'être utilisé par beaucoup d'entre nous. Il lie en un temps, dans une unité de pensée, l'information, la connaissance, le contact, et pour l'artiste, dans son prolongement, la création.

Ces deux voies parallèles s'ouvrant aux hommes et aux créateurs tracent de nouvelles perspectives pour les arts plastiques.

Elles permettent dès maintenant une liaison plus logique entre les créateurs et un nouveau et large public.

C'est ainsi qu'un parallélisme d'objectifs peut être relevé dans des orientations qui, de prime abord analysées d'un seul point de vue esthétique, paraissent étrangères. Nous pensons d'une part aux recherches de l'atelier Adam et à celles du groupe « Espace » en France ; aux réalisations des artistes mexicains et à celles des peintres cartonniers français et belges.

Les plages de loisirs laissent même entrevoir une évolution plus profonde, plus générale encore, de ces phénomènes.

Comment cet aujourd'hui et ce demain sont-ils devenus possibles ?

Certaines réalisations, peintures à l'huile, tapisseries, céramiques, vitraux, fresques, mosaïques, sculptures monumentales, aluchromie et polystère de ces dernières années n'y sont pas étrangères.

Plus, les expériences d'intégration exécutées depuis quelque temps déjà, prouvent combien ces problèmes ont retrouvé chez nous et dans le monde, non seulement une audience, mais aussi une vie particulière spécifique.

Il faut en convenir, il ne s'agit plus de simples vues théoriques, mais de réalités qui imprègnent, elles aussi, la vie des hommes.

La transformation de la portée et de la destination du langage

plastique amène certains de ses moyens d'expression et une partie essentielle de sa poétique à se modifier.

Ceci nous paraît important d'être relevé ; les amateurs privés et les représentants des pouvoirs publics ainsi que le large public y consentent ; ils y consentent avec assez d'à propos pour que le fait et non des moindres, un des plus significatifs depuis la libération, découle de cette acceptation.

Nous voulons parler de cette démarche créatrice, qui redonne aux hommes l'usage expressif de nombreux moyens d'expression plastique qu'ils avaient perdus, et comme corollaire leur utilisation, là où passent et vivent les hommes, dans l'architecture d'aujourd'hui.

Ces changements se développent dans une direction opposée à celle qui s'est manifestée, voilà plus de quatre cents ans.

Après l'avoir progressivement quittée, les arts plastiques réintègrent, étape par étape, l'architecture privée et publique et aussi en partie la vie des hommes, dans une direction, une orientation différente de celle qui se définit par le circuit des galeries d'art.

Certains s'en émeuvent, à tort à ce qu'il nous semble, puisqu'aussi bien nous ne cesserons de le dire et de l'écrire, nous ne sommes pas trop riches en moyens d'expression pour en refuser un seul.

De plus, la peinture de chevalet n'a pas dit tout ce qu'elle avait à dire. Ne reste-t-il pas de multiples facettes de la vie qui attendent d'être traduites et la vie des hommes au XX<sup>e</sup> siècle est suffisamment vaste pour être exprimée par de nombreux moyens et être transposée de diverses manières.

L'approche même des problèmes d'intégration et de synthèse se fait, elle aussi, dans des directions différentes, opposées même.

Pourtant, s'il existe un lieu de rencontre, où les recherches picturales actuelles peuvent trouver leur aboutissement, c'est bien dans ces problèmes d'intégration et de synthèse. A condition toutefois de ne pas oublier la vie des hommes, d'être intéressé par elle, de lui faire écho de la manière la plus judicieuse, la plus sensible et la plus enrichie possible, par une transposition plastique qui nous ouvre le cœur des hommes et les sert.

N'y aurait-il que cet impératif, servir au mieux l'homme, que nous serions sots de ne pas lui obéir. Mais en fait, il y a plus : cet impératif, cette directive s'inscrit dans l'évolution même de la vie. Ne voit-on pas qu'au delà de ces notions fondamentales que l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle tente de traduire, il y a des fonctions humaines plus discrètes, moins précises sans doute, qui sont « s'é mouvoir », se cultiver et de ce fait s'enrichir, que l'homme demande indirectement, inconsciemment aux arts depuis toujours.

Moins précises ne veut pas dire moins utiles ; il est indispensable qu'au-delà de la satisfaction de besoins matériels immédiats, nous prenions ensemble, par l'art, possession de besoins nouveaux, nécessaires à notre équilibre.

Qu'on y réfléchisse un instant... N'est-il pas vrai que les murs trop souvent vides et tristes des lieux publics appellent une manifestation essentielle de la vie : l'art.

Nous sommes des hommes et rien de ce qui nous vient de la

vie et peut nous exalter, nous enrichir, nous compléter, ne doit, ne peut nous laisser indifférents. L'homme n'est pas fait pour vivre entre quatre murs. Nous devons essayer d'arrêter la lente déshumanisation actuelle.

Est-il possible, nous vous le demandons, de s'exalter, de s'enrichir, en vivant entre des murs nus, même entre de beaux murs nus ? Non, vous en conviendrez, et pas mal d'architectes en conviennent eux aussi, et pourtant, n'est-ce pas encore trop souvent notre lot, n'est-ce pas encore votre lot et celui de beaucoup de nos semblables ?

Nous entendons bien qu'il faut vivre et pour vivre se préserver des intempéries, des regards indiscrets. Est-ce suffisant ? Vivre sous-entend aussi penser, participer, agir.

S'il nous arrive à nous, créateurs, de nous arrêter devant ces architectures nouvelles, s'il nous arrive de rêver devant ces formes neuves, c'est parce que nous y percevons l'appel qui nous vient du plus profond de notre être et de notre passé. C'est cela qui nous pousse à une réconciliation, par la vie, avec l'architecture, pour le plus grand bénéfice de tous.

C'est aussi parce que nous y puisons la possibilité de faire participer nos semblables à nos exaltations, en y traduisant la vie d'aujourd'hui.

Quand les appels du public, de l'architecte, de l'artiste se rejoignent, on peut parler de besoins.

Et nous savons que les hommes n'ont pas seulement besoin du pain qui leur revient. Ils ont droit

aussi à une nourriture pétrie de ce qu'ils ont de meilleur en eux, une nourriture chargée de nos joies, de nos souffrances, de nos luttes, de nos victoires, de nos espoirs à tous.

Nous en sommes là depuis quelque temps : à chercher les voies, les chemins qui pourront nous conduire, public, architectes, artistes, responsables politiques et syndicaux, l'un vers l'autre, afin que ces besoins nouveaux des hommes puissent s'inscrire avec plus d'ampleur dans le sens de la vie.

Nous pensons que, si des initiatives sont à prendre, elles doivent l'être parallèlement à celles déjà prises, ou qui le seront, en faveur des arts, des artistes et du public.

Elles doivent, dans le cadre des activités culturelles, compléter celles qui visent à faire connaître et apprécier les arts plastiques anciens et modernes : organisation de grandes expositions nationales et internationales, conservation et restauration des œuvres d'art, enrichissement et réformes scientifiques des musées, publications, création et développement des maisons de la culture en centres de créativité, réforme de l'enseignement des arts plastiques à tous les niveaux.

La décentralisation culturelle amorcée laisse prévoir des changements dans l'utilisation et la destination des œuvres plastiques.

Cette lente évolution fait apparaître la nécessité d'une intervention dynamique à divers niveaux afin que la décentralisation mette en place ses propres forces et formes de création.

Compte tenu de la situation actuelle, des points d'appui peuvent être trouvés chez les forces jeunes pour porter notre effort en trois directions précises :

Tout d'abord et, malgré l'échec récent, une relance de la loi dite « Mazereel » qui prévoit 2 % pour l'introduction des arts plastiques dans les bâtiments publics (état, provinces, communes) doit être étudiée et organisée ; il faut trouver de nouvelles formes d'action.

Ensuite le soutien et la promotion de centres créateurs en pleine cité avec la participation de la population doivent être recherchés.

En troisième lieu, notre appui à une réforme des programmes et à une structuration de l'enseignement artistique doit être donné en travaillant à la création de liaisons plus pratiques avec la vie.

Nous avons dû choisir, ces trois points nous paraissent prioritaires. Il y en a d'autres qui seront proposés.

Quant à l'analyse de ces points, elle ne peut être faite dans le cadre de cet article. D'autres parleront prochainement plus longuement de ces problèmes.

Ce qui importe, c'est de comprendre qu'un essor nouveau du rôle de l'art peut intervenir si l'on amène les artistes et le public à réclamer ensemble que l'on introduise l'art là où nous passons, nous vivons, nous travaillons, nous nous reposons.

Alors, le large dialogue qu'appellent les hommes, et parmi eux les créateurs, et que rendent possible les murs nus de nos édifices publics, pourra être amorcé pour le plus grand bénéfice de tous.





auteur-éditeur responsable et correspondance :

---

augustin duchâteau / rédacteur en chef  
18-20, avenue de stalingrad, bruxelles 1

---